

MOTARDS
*la horde
tranquille*

apl

CHAQUE MERCREDI 5F • INFORMATIONS

REGIONALES • N° 142 DU 19 AU 26 NOV 80

école

le primaire fait la gueule



■ **Bouguenais:**
le Préfet
contre l'école

■ **Teillé:**
la Laïque
en péril

■ **pédagogie:**
la valse rétro

Ludique

"L'ENFANT ET LE JOUET"

est organisé à Orvault du 17 au 22 nov par l'Office municipal de la Culture, des Loisirs et de l'Action Sociale, les centres aérés, le Conseil des parents délégués FCPE de l'école publique du bourg, la commission enfance du comité d'établissement de LMT et enfin le groupe "jouet" des Francas.

Il a pour objectifs :

- sensibiliser un public de parents à l'importance du jouet dans l'édu-



Pour suivre les cours de télé-enseignement il faut une dispense d'assiduité. Pour avoir une dispense d'assiduité il faut trouver du boulot...

MORALITE : étudiante en Lettres (avec DEUG psycho) cherche boulot pour dispense d'assiduité en vue de cours par correspondance. Laisser message pour Laurence au 40.08.12.

SOS LOGEMENTS : Etudiants nantais (une trentaine) cherchent d'urgence appartements ou chambres à louer. Ecrire ou contacter **BEN NAOUI LACOSTE** 6 square des Rochelets 44100 Nantes (près de Bellevue).

OFFRES. **Allostop**

PARIS le 19 (3 places)
 2 places BORDEAUX le 20
 2 " CHAMBERY le 21
 4 " PARIS le 21
 2 " " le 28
 1 " CI STERON le 2 décembre.

DEMANDES.

2 places pour MARSEILLE le 20
 2 " INNSBRUK le 24
 1 " PARIS le 23
 1 " " le 29
 1 " " le 3 déc.
 1 " MARSEILLE le 5 déc.

Allostop : 89/04/85.

cation de l'enfant
 - associer les diverses générations à la mise en oeuvre de cette manifestation dans un souci de formation à la vie communautaire
 - de permettre aux enfants d'utiliser de vieux jouets dans une perspective éducative
 - de mettre en place ultérieurement une ludothèque sur Orvault

Il propose cinq axes d'activités du 17 au 22 nov :

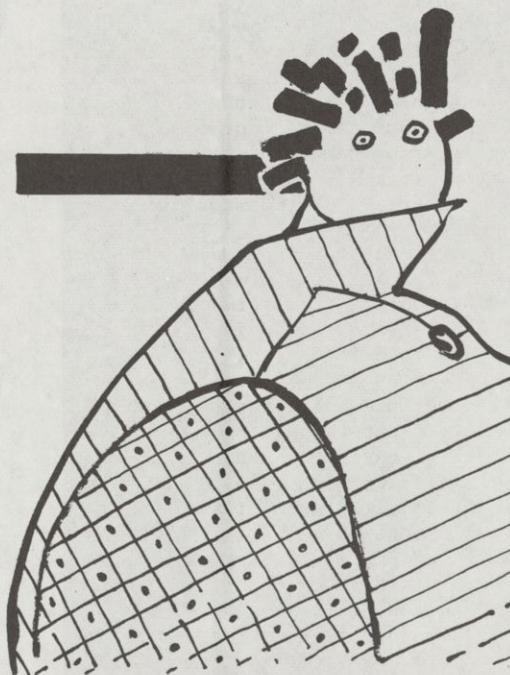
- une exposition sur le jouet
- et une ludothèque

biologique.

COOPERATIVE BIOLOGIQUE

A l'initiative des A.T Nantes, une coopérative de produits biologiques s'est créée en mai 80. Une nouvelle commande va être passée prochainement.

Toute personne intéressée peut se présenter au 32 quai Malakoff
 le mercredi 19 nov de 17 à 19H
 le jeudi 20 nov de 18 à 20H
 le mardi 25 nov de 17 à 19H



les mercredis 19 et samedi 22 après midi au château de la Bobinière 49 av F. Vincent.

- des ateliers de construction de jouets destinés à tous, petits et grands, et ouverts hors temps scolaire sur quatre quartiers de la Commune : Plaisance, Cholière, Bugalière et de la Gobinière.
- deux débats à la Gobinière le 17 nov 20H sur le jouet le 20 nov 20H sur la ludothèque.
- des animations dans les écoles pour les enfants de 8-9 ans.

sommaire

- PAGE 2p2
- EDUCATION
 La soupe à la grimace .p3,4,5
 Sur la routep6
 M.J.S.p6
- VROOM
 Racket-motardp7
- TRANSPORTS
 Moins de bus en 81p7
- JUSTICE
 Affaire Laniezp8
 Colette Meynardp9
 Faux papiersp9
- INTERNATIONAL
 Wounded Kneep9
- ARMEE
 Un succès, des problèmes .p11
- VENDEE
 Portrait d'un revendeur de camep12
 Drogue en taulep13
- PESTILENTIELLES
 Nibartp13
 Baudyp13
- PUB
 Serrez les dentsp14
- BREVESp15,
 B.D.
- Ob(s)édép16
 Anicsp16
- CULTURE
 Chopelp17
 Aymarap17
 Méli-mélop17
- CINEMAp19

APL (Périodique) / Dir. : Jacques Sauvageot / Cppap n° 59803 / Agence Presse Libre : 26 bis boulevard R.-Schumann - 44300 Nantes / Tél. 76.26.33

ABONNEMENT

Je m'abonne pour :

Un trimestre 12 numéros : 60F Soutien : 70F
 Un semestre 24 numéros : 120F Soutien : 200F
 Un an 48 numéros : 225F Soutien : 300F

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Mettre les chèques à l'ordre des Nouvelles Éditions de l'Ouest et les adresser à l'APL, 26 bis boulevard R.-Schuman 44300 NANTES.

Imp. Mellinet - Nantes

3 numéros gratuits

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal

NOM

PRENOM

ADRESSE

Je (nom) _____

Adresse _____

souscris pour

- moins de 100 F

- entre 100 F et 200 F

- plus de 200 F

PERMANENCES:

du Lundi au Vendredi, de 17 à 19h ; et Samedi de 10 à 12h30.
 Tel: 76.26.33.

Le journal paraît chaque Mercredi. Textes et articles doivent nous parvenir au plus tard samedi matin. (Petites annonces & dates de calendrier ont droit à un sursis jusqu'à Lundi midi) Pour nous faciliter le planning du numéro en cours et s'assurer de la place disponible, nous prévenir par bigophone pour en prévenir par bigophone pour en discuter (même si le texte n'est pas encore écrit)

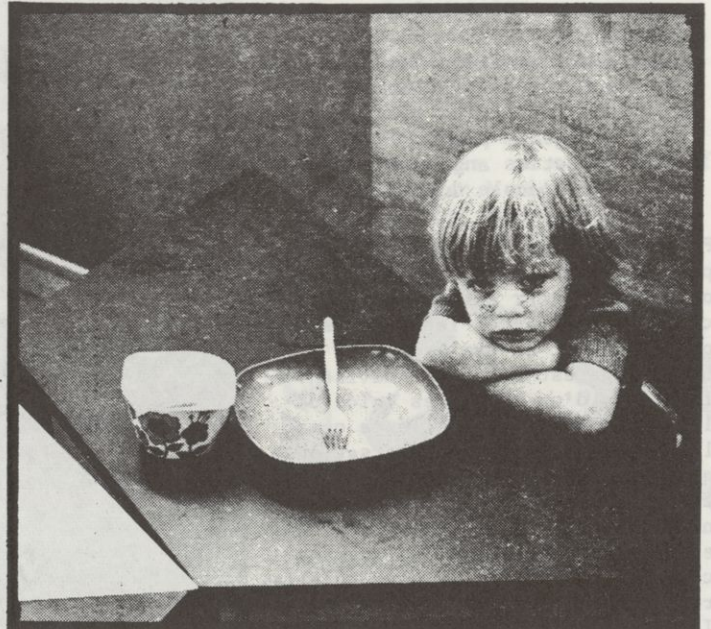
ECOLE PRIMAIRE :

LA SOUPE A LA GRIMACE

L'école primaire Laïque et Républicaine fait la grimace. Pourtant sa progression dans la région est constante. De nouvelles écoles s'ouvrent à Ligné, ou à Mouzillon, par exemple.

Mais ces ouvertures provoquent parfois des situations conflictuelles dans une région où le curé est souvent plus écouté que l'instituteur, où le Préfet se pose en défenseur de l'école privée.

Mise au pas également de la pédagogie nouvelle. Après dix ans d'errance et de recherche, le retour à la normale se profile à l'horizon. La dictée et le cour magistral reviennent à la mode.



LE PREFET, LE PATRON ET L'ENFANT

"DEFENDRE ET TRANSFORMER LE SERVICE PUBLIC D'EDUCATION

La préfecture refuse toujours de verser sa participation à la construction de la maternelle Jean Zay à Bouguenais. Par contre elle inscrit d'office sur les budgets communaux les subventions à l'enseignement privé.

Deux mois après la rentrée, la 3^e classe de l'école publique de Teillé ne peut fonctionner.

Tous ces faits, apparemment isolés, s'inscrivent pourtant très bien dans la politique d'ensemble du pouvoir visant à accélérer la privatisation du secteur de l'éducation :

- augmentation considérable de l'aide de l'Etat à l'enseignement privé, avec aujourd'hui notamment le dernier volet de l'application de la loi Guerneur ;
 - développement de l'apprentissage sous contrôle patronal.
- Le pouvoir justifie par avance toutes ces mesures par une campagne de dénigrement de la qualité de l'enseignement public et de ses enseignants. On peut s'étonner que pour remédier à cette situation, il choisisse de diminuer le budget de l'Education Nationale tout en augmentant les charges pesant sur les collectivités locales en matière d'éducation !

C'est que son souci essentiel est bien au contraire de démanteler l'Education Nationale pour faire jouer au maximum la concurrence dans le secteur de la formation.

Cette concurrence accrue vise à rentabiliser l'enseignement en permettant des économies et en aidant aussi à mieux adapter l'école à une vie où l'esprit critique des enfants comme des adultes serait banni. Le but de l'éducation se résumerait alors à former les jeunes à une technique professionnelle déterminée,

tâche qui resterait répétitive, mal rémunérée et sans intérêts pour le plus grand nombre.

Dans ce contexte, le combat pour le développement du service public d'éducation est plus que jamais d'actualité.

Il passe par la nationalisation de l'enseignement privé, confessionnel ou non. Il passe aussi par le déblocage de moyens financiers nouveaux pour l'Education Nationale, permettant créations de postes, allègement des effectifs, achat de matériel, amélioration des locaux...

Mais il reste indissociable du combat pour la transformation du service public. Transformation incluant le droit à l'initiative pédagogique pour les enseignants, la libre expression des jeunes à l'école, l'ouverture aux usagers : parents, travailleurs. Transformation incluant aussi la recherche de moyens pour lutter contre la sélection dont sont victimes les enfants des travailleurs, etc...

Le SGEN-CFDT compte prendre toute sa place dans ce combat qui doit regrouper outre les syndicats enseignants, les confédérations ouvrières, les organisations de parents d'élèves, les associations familiales et de cadre de vie, les mouvements de loisirs, les partis de gauche. La lutte pour l'ouverture effective de la 3^e classe de l'école publique de Teillé, pour le fonctionnement de la maternelle Jean Zay à Bouguenais, est partie intégrante de ce combat.

Le SGEN-CFDT rappelle son exigence que les pouvoirs publics débloquent les fonds nécessaires à l'existence d'écoles publiques partout, à leur bon fonctionnement pour tous".

SGEN CFDT

TEILLÉ

Tout débute au printemps dernier lorsque l'Inspection Académique demande le total de l'effectif prévu pour la rentrée 81.

L'école publique de Teillé atteint le chiffre de 61 élèves. L'ouverture d'une 3^e classe devient nécessaire. La demande est faite auprès de la Municipalité pour qu'un nouveau local soit mis à la disposition des élèves. Aussitôt c'est la révolution dans ce pays fidèle au curé et au roi.

A la rentrée, le problème n'a pas été résolu. Le 7 novembre, le Conseil Municipal refuse un local pour l'école publique. Décision surprenante lorsqu'on sait qu'une salle peut être mise immédiatement à la disposition des enfants. En 1967, en effet, l'école de Teillé située jusqu'alors derrière la mairie, déménage à une centaine de mètres de là.

Elle laisse trois petites salles à la disposition de la commune. Mais un contrat prévoit la restitution de ces locaux si l'école en justifie la nécessité. Les années ont passé. La municipalité a remis les salles en état. D'un côté on a installé une cantine scolaire commune à l'école publique et à l'école privée. De l'autre le club du 3^e âge a trouvé un toit pour ses réunions hebdomadaires. Lorsque les parents d'élèves de l'école publique ont demandé la restitution de l'une des salles, la municipalité a refusé cette demande. Elle estime en effet que le contrat a été respecté puisqu'une cantine a été mise à la disposition des élèves dans ces locaux. Quant au 3^e âge, qui pourrait mettre à la porte les "vieux du village qui n'ont pas eu leurs congés payés". Tout autre solution grèverait lourdement les pauvres finances locales.

le lobby des bénitiers

Lorsqu'il a appris la nouvelle, le sang de Mr ROUSSEL, patron des minoteries de Teillé conseiller municipal et président de l'association des Parents de l'Enseignement Libre, n'a fait qu'un tour. L'émotion est grande parmi les parents des chers petits anges. Pas question de laisser l'école du Diable pervertir la jeunesse.

Fort de l'appui du Conseil Municipal, dont certains membres affichent ouvertement leur allégeance à la couronne de France, les parents du privé entrent en croisade. Le village est désormais divisé : les curés d'un côté, les laïcs de l'autre. On sait à Teillé ce que laïc veut dire : les conversations qui cessent lors de votre entrée chez le commerçant, le voisin qui ne dit plus bonjour, les pressions exercées sur des familles par les conseillers municipaux pour qu'elles retirent leurs enfants de "la laïque". Ici si on veut être bien vu mieux vaut mettre ses gosses chez le curé

Pourtant les jeunes parents préfèrent l'école communale. Malgré les pressions, les effectifs ne cessent de croître. Ils passent de 44 élèves en 1976 à 61 en 1980.

la voie du Préfet

Pour l'école de Teillé les autorités sont d'accord. Comité technique Paritaire, Conseil départemental ont accepté la création d'un nouveau poste. L'instituteur sera nommé dès que le local sera trouvé. Le Préfet lui-même accepte cette décision. Lui seul d'ailleurs peut obliger la municipalité de Teillé à prendre en charge le nouveau local. Mais ce qu'il a fait pour les subventions municipales de Nantes,



les parents d'élèves dans les rues de Teillé le 15 Novembre.

St Herblain, Bouguenais aux écoles privées, le fera-t-il dans le cas de l'école publique ?

Le Syndicat National des Institutions, le SNI44, joue dans cette affaire le rôle de "Monsieur Bons-Offices", pour "éviter des débordements incontrôlés" ou la prise en mains de cette affaire par les "curés du SGEN". Le SNI 44 estime que seule la municipalité de Teillé est responsable de cette affaire. Il avait pourtant proposé la construction d'un préfabriqué pour ne pas déloger le 3ème âge. Le Conseil Municipal a refusé ces dépenses considérées. Il a alors proposé de

fournir des locaux démontables dont il dispose. Peine perdue, la municipalité refuse ce "mauvais placement dans des locaux trop vieux". Pourtant l'école publique ne revient pas trop cher à la commune de Teillé,

les parents accusent

Les parents d'élèves de la fédération CORNEC accusent : "Ce n'est pas avec l'argent de la municipalité qu'on peut faire tourner l'école. Heureusement que l'Amicale Laïque organise des fêtes. L'aide du gouvernement, le crédit Barranger est de 10F par enfants. Cette somme doit être investie dans du matériel non périssable : tableau, chaise, table. La municipalité de Teillé accorde 55F par enfant à l'école publique contre 250F à l'école privée. La mairie considère en effet qu'elle a à sa charge l'entretien des bâtiments, le chauffage de l'école publique et que pour faire part égale, elle peut financer plus largement l'école privée".

Interrogé par téléphone le conseiller municipal chargé de l'enseignement s'est refusé à toute déclaration sur cette question. Nous ne saurons donc pas ce que pense le pouvoir local. Samedi dernier, à l'appel du comité Départemental d'Action Laïque, 500 personnes ont manifesté devant la mairie de Teillé leur soutien aux parents d'élèves et à l'école de la République. Le matin dans les commerces locaux des bruits alarmistes circulaient de bouche à oreille. Des cars venaient de Nantes, 1500, 2000 personnes. La Résistance Blanche attendait les Rouges de pieds fermes. L'après-midi les rideaux de fer des boutiques s'abaissaient. ■ D.B.

BOUGUENAIS

LES "COUPS DE FORCE" DE BOUGUENAIS

Le cas de Bouguenais est très différent des problèmes auxquels on est habituellement confronté en matière d'ouverture ou de fermeture de classes.

A Bouguenais, la Mairie a fait construire et ouvrir une école maternelle... et la ferme aujourd'hui. L'Académie a créé des postes d'instituteurs, donné son accord pour l'ouverture des classes ; les enfants sont là et seront même encore plus nombreux l'an prochain (puisque 637 nouveaux logements du quartier doivent être occupés) ; le préfet avait inclus la création de la maternelle lorsque le quartier (le "Croix Jeannette") avait été classé ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) ! Mais voilà, la Mairie de Bouguenais n'a pas attendu l'autorisation de subvention du Préfet pour faire son travail.

Le Préfet refuse la subvention. La Mairie ferme l'École et la transforme en centre socio-culturel. Le Préfet reste ferme : il étudiera avec attention les dossiers à venir

pour la Croix Jeannette, est prêt à donner les subventions nécessaires, mais on ne l'amènera pas à donner une subvention pour un centre socio-culturel qui se transformerait en École.

Alors, pas d'école à la Croix Jeannette, mais deux centres socio-culturels.

Il faut dire que le Préfet en veut au Maire de Bouguenais (M. Autain) : par deux fois (problème de voirie rapide et contrats d'association avec les écoles privées) Bouguenais a refusé d'inscrire à son budget des dépenses non obligatoires, mais imputées par le Préfet. Et Le Conseil d'Etat et le Tribunal administratif ont donné raison à la Mairie de Bouguenais.

La mairie de Bouguenais ne se contente pas de discours sur le transfert des charges. Elle pratique dans les faits le refus des charges indues. Bref, elle ne "joue pas le jeu". Et cela, le Préfet ne peut pas admettre. Il faut dire que ça n'est pas si souvent qu'on lui fait le coup !

■ Albert

■ T'ES PAS MALADE !

INTERDICTION D'ÊTRE MALADE
POUR LES INSTITS DU DEPARTEMENT.

Le département connaît et surtout va connaître de sérieuses difficultés en ce qui concerne le remplacement des instituteurs malades. Le département dispose d'un volant d'instituteurs remplaçants qui représente 1% du corps des titulaires. Or les besoins sont depuis plusieurs années de 8% et vont être accrus par l'allongement des congés de maternité.

Pour que les manques soient moins criants, on a pris l'habitude de supprimer les stages de recyclage. Lundi 17 nov. un stage qui aurait dû démarrer pour les instituteurs des classes spécialisées a été supprimé. Quelle sera la situation en janvier et février, les mois les plus difficiles de l'année ? On n'ose pas trop y penser.

PEDAGOGIE

COURS MOYENS DES ECOLES ELEMENTAIRES

LA VALSE PEDAGOGIQUE

DEUX PAS EN AVANT, TROIS PAS EN ARRIERE.

Cette semaine sont arrivées dans les écoles du département les nouvelles instructions (ou programme) pour les cours moyens (parues au Bulletin Officiel du 2 septembre 80). Les instructions officielles pour le cycle préparatoire étaient parues le 18-3-77 et celles du cycle élémentaire le 27-7-78.

On peut dire que pour l'école élémentaire c'est la première fois depuis 1923 que paraissent des instructions officielles complètes pour chaque cycle (il était toutefois paru des textes de discipline d'enseignement -mathématiques, français- depuis une dizaine d'années). L'analyse que l'on peut faire de ces textes donne de sérieuses inquiétudes.

On a l'impression de mesures rétrogrades malgré un langage moderniste et des références à la rénovation pédagogique.

En particulier deux points sont constamment rappelés : "un plus grand recours à l'intervention magistrale", une "mémorisation davantage assurée".

Ceci alors que les grands principes qui ont guidé la rénovation pédagogique étaient : la construction de son savoir par l'enfant en situation de recherche (et non la mémorisation de données).

Il s'agit véritablement d'un retour à des schémas traditionnels, notamment en histoire-géographie, en français.

Dans les instructions de 1972, il y a 37 lignes sur les méfaits de la dictée, sur son inefficacité sur le plan des acquisitions, etc ici, dans le chapitre sur l'orthographe intitulé "activités spécifiques systématiques", le premier point est intitulé : "dictée, sous des formes diverses".

On peut par ailleurs constater un retour en force de l'évaluation normative (aux dépens de l'évaluation formative) : la rénovation pédagogique préconisait des bilans auxquels devaient être associés les élèves, et des éléments de progression individualisée permettant la prise en charge par l'enfant de sa propre évaluation.

Dans les nouveaux textes, une part très importante est faite à l'évaluation pour chaque discipline : "il s'agit de vérifier ce que les élèves ont retenu de ce qu'ils ont fait ou vu, leur capacité à réutiliser cette notion dans une situation nouvelle".

Le cours moyen est essentiellement considéré comme une propédeutique à la 6°. La présentation générale rappelle que le cours moyen est une étape d'articulation où s'achève la scolarité primaire et où se prépare l'entrée au collège.

Les instructions mettent davantage l'accent sur ce deuxième volet que sur la continuité et la cohérence avec les objectifs fixés et les démarches préconisées pour les cycles précédents : "faire en sorte que tous parviennent à un niveau nécessaire pour aborder avec succès l'enseignement du collège".

Il apparaît avec évidence que les enseignants les moins ouverts à une réelle rénovation pédagogique

risquent d'appliquer d'une manière très restrictive ces nouveaux textes et qu'une lecture superficielle (qui sera fréquente, vue la longueur et l'aspect touffu du texte) est susceptible de justifier le retour à une pédagogie des plus traditionalistes.

On peut alors se demander comment on pourra empêcher un retour massif et "enthousiaste" à des pratiques anciennes que les instit les plus progressistes ont depuis longtemps combattues. ■ D.B.



QUI DECIDE ?

Le principe essentiel qui domine notre législation scolaire en ce qui concerne les droits du personnel et les garanties qui lui sont dues est que : les décisions ne sont jamais prises par une autorité, sans contrôle préalable.

La loi du 19 octobre 1946 a instauré dans chaque département deux types d'assemblées consultatives :

1 - La commission administrative paritaire départementale (CAPD) qui s'occupe des questions de personnel : mutation, avancement, discipline, etc... Cette commission présidée par l'Inspecteur d'Académie est composée de 10 membres de l'administration nommés par le Recteur, et de 10 représentants du personnel élus. Dans le département il y a 9 délégués SNI et 1 délégué SGEN.

2 - Le comité technique paritaire (CTP) qui s'occupe de l'organisation et du fonctionnement des services. C'est le CTP qui décide des ouvertures et fermetures de classes. Il est composé de 4 représentants

de l'Administration, désignés par l'Inspecteur d'Académie, et de 4 membres désignés par les organisations syndicales les plus représentatives.

Dans le département le SNI s'est octroyé tous les postes, et le SGEN a décidé de faire, sur ce sujet un procès au tribunal administratif, procès qui est en cours.

Le SNI 44 est donc très largement majoritaire dans les commissions paritaires. Chacun connaît la combativité du SNI et sa technique de "négociation utile". On a pu dire que dans le département le SNI travaillait main dans la main avec l'administration. Il semble qu'il soit tout à fait courant de rencontrer les responsables du SNI 44 dans les services de l'Inspection Académique.

Ils y viennent discuter... et aider à générer la pénurie.

En tous cas les commissions paritaires ne fonctionnent que comme des structures qui entérinent les décisions de l'administration. ■



Toulé, manifestation dans la rue principale

fac. psycho. sur la route...

Etre nantaise et suivre des cours à Rennes n'est pas chose facile !

Cette année, la situation à Nantes s'est aggravée, car la licence de psychologie -pour ne pas citer quelle- a été supprimée, le projet de carte universitaire de Saunier-Seïté en étant la cause. Bien évidemment, la demande d'habilitation d'une maîtrise de psychologie à Nantes a été refusée.

Le problème de poursuivre ses études se pose maintenant, depuis la rentrée, non seulement pour les 150 personnes ayant fini leur troisième année, mais également pour les 250 personnes ayant leur DEUG.

Le logement est une des premières difficultés à affronter : en effet, vu l'affluence des étudiants à Rennes, une énorme crise du logement encore jamais vue à Rennes s'est développée. Il était impossible pratiquement de trouver début septembre ne serait-ce qu'une chambre à moins de 400F ! Comme beaucoup d'entre nous sommes boursières, ce qui signifie vivre avec 800F/mois, ne pas avoir droit aux allocations logement etc..., la seule solution est de conserver son logement sur Nantes et de chercher quelques heures de travail, ne serait-ce que pour couvrir les frais de transport.

Les études à Rennes s'avèrent néanmoins possibles pour les nantaises car nous nous sommes organisées et regroupées pour les déplacements.

Cependant, ce problème de transport et de distance n'a pu être résolu pour toutes : quand on est seule, que ce soit de Paimboeuf, la Roche, St Nazaire ou Treillères..., et que de plus, on ne dispose pas de moyen de transport, adieu les études ?!

Un exemple : pour aller de Paimboeuf à Rennes, il faut trouver un moyen pour se rendre au pont de St Nazaire (la traversée du pont en voiture s'élève environ à 22F), puis de St Nazaire, prendre le train pour Savenay où on en est quitte pour une heure ou deux d'attente, puis, direction Redon où il faut attendre la correspondance pour Rennes.

Enfin arrivée à Rennes, il faut prendre le bus pour traverser la ville. Et ceci devrait se répéter deux fois par semaine ! Et la qualité de la vie ?

Déjà plusieurs copines (trop !) ont été contraintes d'abandonner leurs études !

Ce n'est pas encore notre cas : jeudi matin, 6 novembre, jour de la rentrée (pour les "4^e année" de psychologie), départ de Nantes à 7H30. Au lieu d'une heure et demie de route prévues, il nous en a fallu quatre en raison de la neige et du

mauvais temps. Les non-rennaises sont donc arrivées au cours de 9H30 qui à 10H30, qui à 11H, qui à midi moins le quart...

Nous comprenons très bien qu'une autre fois, on nous refusera au cours car c'est gênant mais nous refusons d'être toujours pénalisées car les raisons de notre retard ne dépendent pas de nous.

Voilà donc, dans l'immédiat, quelles sont les conséquences de la restructuration des universités.

La sélection que l'on dit naturelle est très bien amorcée. De plus, nous avons été prévenues que bien que beaucoup plus d'étudiant-es- soient inscrits à Rennes cette année à cause des suppressions dans les universités environnantes, aucun poste supplémentaire n'a été créé en psychologie à Rennes, donc beaucoup d'entre nous seront évincées à la fin de l'année. En effet, pour conserver l'habilitation du DESS, le département de psychologie ne devra pas dépasser le quota qui lui est assigné.

Qu'en est-il donc du droit aux études pour toutes et tous, quand nous devons vivre avec moins de mille francs par mois, essayer de trouver un emploi temporaire, essayer de faire face aux difficultés de transport, essayer de trouver des gens à Rennes pour nous tenir informés de ce qui s'y passe et sur lesquels nous puissions compter pour prendre les cours lorsque nous ne pourrions y assister ?

Des étudiantes de Nantes



ENFER ET DAMNASOUILLE
NOUS SOMMES DEMASCOUILÉS !



M.J.S: UNE BONNE CARTE ? courrier

Encore heureux que nous volons APL dans les kiosques, sinon nous eussions été vraiment désolés de dépenser cinq balles pour lire de la pub bénévole à la gloire des jeunes socialistes (et dynamiques), sans un mot de critique, sans même une vanne, dans le n°141 : un pâle compte-rendu kitch rivalisant de médiocrité avec Presse-Océan, et qui a déçu tout le monde, y compris les concernés qui ne craignent pas "l'impertinence" (sic). Si c'est dans APL que les rocardiens viennent se plaindre de ne pas avoir su se livrer à la tête de l'une des UNEF, où va-t-on ?

Il y en avait pourtant des choses à dire, sur la modestie de ce 1er groupuscule organisé du campus, qui recrute surtout comme club de contacts "Chéri, je t'aime", sur sa présence (euphémisme) à la Mutuelle des étudiants, la MNEF ; sur l'envergure jeune mais bien douée (ironie) de leurs cadres et leur précocité étonnante quant aux choix de leurs "futurs circonscription de députés" (re-sic) ; sur leur complaisance plus que complice dans les chefs fachos du SEN sortaient (en public comme en privé) des plaisanteries sexistes sur les militantes d'extrême-gauche ; sur leur désir d'une "bonne" carte universitaire (!) ; sur leurs mines déconfites depuis le samedi noir où Mitterrand a mis Rocard hors compétition ; sur leur impact en milieu étudiant, limité et socialiste (pléonasmie), etc, etc bref, bien des choses à dire sur ces gens qui nous veulent du bien.

Sans rancune quand même.

UN LECTEUR

RACKET . MOTARD

le motard en colère boycotte la vignette

Imposante, impressionnante, fascinante, pétaradante, tout cuir et chrome et sirène hurlante, c'était la manif des motards en colère, samedi après midi.

Pas vraiment une manif traîne-savate ; tout Nantes a vu ou au moins entendu les 1 500 motards qui firent le tour de la ville en évitant, par mesure de sécurité, les petites rues du centre. Aux nombreux arrêts, ils distribuaient des tracts expliquant leur mouvement à des automobilistes pas toujours accommodants : "je la paye bien ma vignette". J'ai même entendu un vieux monsieur piéton lancer : "quand j'étais jeune, je payais ma plaque de vélo, alors pourquoi pas vous !". Au beau milieu du Rd. Point de Rennes, bras et jambes écartées, un mannequin motard "tué" par monsieur Sécurité, alias Gerondeau, fut brûlé sur l'autel du "racket organisé" des motards.

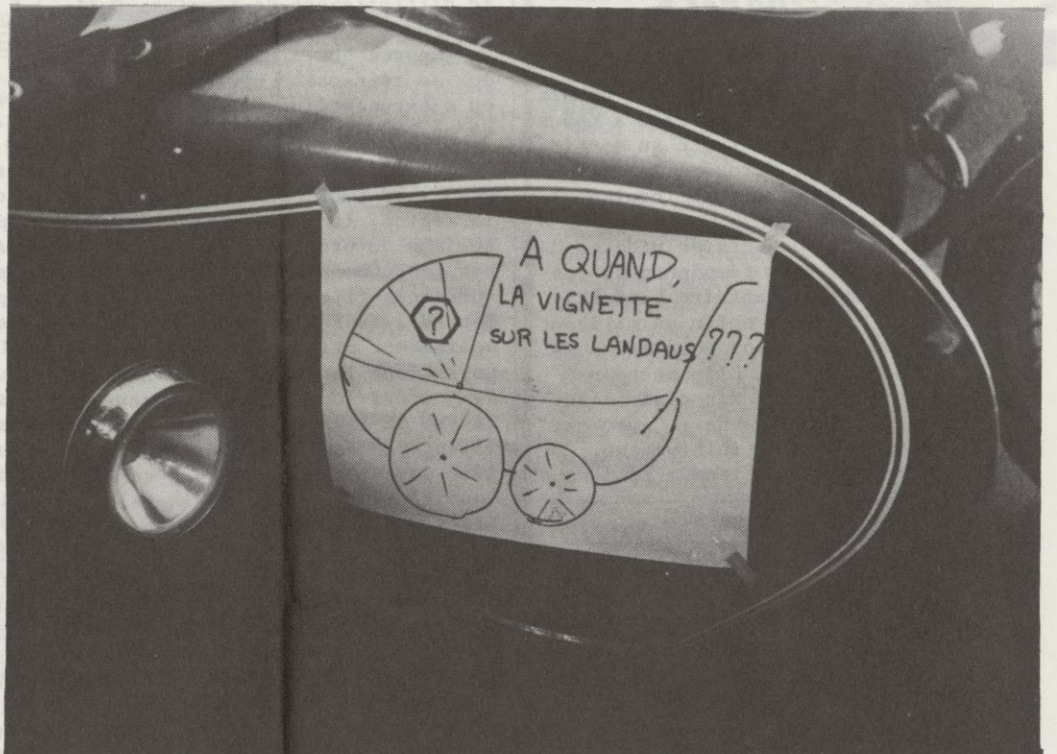
On est joyeux, on chante en levant les casques. Qu'est-ce qui met donc en colère ces joyeux motards : la vignette et les nouveaux permis : "C'est la goutte d'eau ; face à ces dernières mesures, le monde motard s'est réveillé. Est-ce un problème spécifique ? La vignette qu'elle soit pour les voitures ou les motos est bel et bien un impôt injuste". A savoir qu'une moto française BFG 1300 cm3 paiera une vignette de 800F alors que la GS paiera 240F pour le même moteur. Un motard sexagénaire m'explique qu'il est motard depuis 35 ans, aime la moto pour l'indépendance et

la liberté mais aussi par esprit non conformiste : "les automobilistes ont tout gobé : la vignette, les ceintures, les codes en ville. Au début de la vignette auto, j'ai laissé ma voiture au garage pendant 4 ans : j'avais refusé de payer la vignette. J'ai une Honda 1000 cc et je n'achèterai pas une vignette". La Fédération des motards en colère organise le boycott de la vignette de façon originale. Les motards enverront à la Fedé les procès ver-

vaux. Dans quelques mois ils seront tirés au sort sous forme de tombola (nombreux équipements à gagner !).

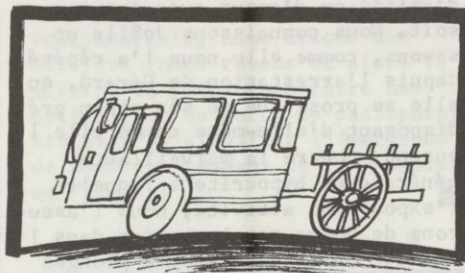
Les motards dénoncent aussi le juteux marché pour les assureurs. La même GS paiera dans les 3500F alors que la 1300 cc cotisera pour 8000 à 9000 Frs. La Fedé crée donc une mutuelle (genre MAIF) financée au départ par des actions de 250F. ■

R.F.



MOINS DE BUS en 81

L'été 81 risque bien d'être noir pour les transports en commun de l'agglomération nantaise. Une politique de restrictions qu'a dénoncé J.L. LE PIOUFLE, secrétaire du syndicat CGT de la SEMITAN. Ces restrictions ont été annoncées lors de la dernière réunion du Comité d'entreprise. Elles prendront effet au 1er juin prochain. Ce sont d'abord les services de nuit qui sont touchés. Ils commenceront à 21h, au lieu de 21h45 actuellement. Moins d'autobus à la disposition des usagers : une "économie" de 800 km de ligne. Une personne finis-



sant par exemple son service au CHU à 21h5 devra attendre 21h45 pour attraper un bus. Deux lignes seraient également supprimées à partir du mois de juin : la ligne "R" ce minibus qui dessert l'intérieur de Rezé, et la ligne BOTTIERE-PIN SEC. Rappelons que les magasins Leclerc s'étaient bagarrés pour obtenir cette dernière ligne. Peut-être la direction de la SEMITAN espère-t-elle négocier son maintien... Diminution par ailleurs des fréquences sur certains tronçons communs à plusieurs lignes : là où il passe actuellement un bus toutes les 4 mn

il n'en passera plus que toutes les 6 ou 7.

Dernier point : la desserte des écoles. Les restrictions vont se traduire par la suppression d'un bus sur trois aux heures de pointe (rentrée et sortie des élèves). Responsable de cette politique : l'Etat qui ne verse pas cette année les 10 millions de francs promis dans le cadre d'un plan de développement sur cinq ans des transports de l'agglomération. La CGT des tramways vient d'écrire au ministre des transports pour lui rappeler ses engagements. Le syndicat CGT de la SEMITAN dénonce enfin les récentes affirmations de F.O considérant comme réglés les problèmes d'inaptitude depuis un accord de janvier dernier. Cet accord en fait ne concerne qu'une centaine de chauffeurs sur les 570 que compte la SEMITAN. "Un chauffeur devenu inapte mais qui n'a pas dix ans d'ancienneté dont huit dans la boîte peut très bien se retrouver sur le pavé". ■

DUNKERQUE: "Laniez, on va te briser"

Avril 1978, la police de Dunkerque effectue une descente au bar "La dolce vita" et au domicile de sa responsable, Mademoiselle Brisse (aujourd'hui Madame Nicolet). Elle embarque tout le monde, patronne incluse, mais très vite il apparaît qu'elle ne s'intéresse qu'à Joëlle, gardée 48h à l'hôtel de police sans pouvoir alerter personne. Les autres serveuses ne seront plus inquiétées. Pour Joëlle, c'est une toute autre histoire qui commence, elle le comprendra vite.

6 mois après, le 11 octobre 1978, Gérard, avec lequel elle vit depuis plusieurs années et qu'elle a épousé durant l'été, est arrêté au sortir de son travail, écroué à la Maison d'arrêt de Dunkerque et inculpé de proxénétisme.

Sur la base d'un dossier vide et d'une série de faux témoignages, les flics montent "l'affaire Laniez". Objectif : casser enfin un militant connu dans la région pour ses nombreux engagements. L'inspecteur Azzaretti le lui a dit clairement pendant la garde-à-vue : "avec ça, on va te briser définitivement, personne ne te soutiendra là-dessus"

QUI EST GERARD LANIEZ ?

Le prototype du militant que les flics ont dans le colimateur : dix ans d'activités politiques et syndicales, au Secours Rouge, au mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, avec le mouvement lycéen contre la loi Debré, contre la répression qui s'abat sur les homosexuels, aux côtés des prisonniers politiques de RFA. Bref, le type qu'on a à l'oeil et qu'on cherche à faire tomber par tous les moyens.

Joëlle, sa compagne depuis plusieurs années, se livre de son plein gré à la prostitution occasionnelle, les flics tiennent enfin le bon motif -proxénétisme- qui justifiera la mise en branle de l'appareil répressif, éloignera tous ses amis de lui, l'atteindra dans son intégrité et sa relation avec Joëlle. Les compagnons ou maris des autres serveuses, pour cette fois-ci, n'intéressent pas la police.

La tenancière de "La dolce vita" (déjà condamnée pour proxénétisme en Belgique, au demeurant "amie" de Mr Nicolet alors maire de Bourbourg, vice-président de la Communauté Urbaine de Dunkerque et candidat à la députation) s'en tirera avec une peine bénigne : seul Gérard doit être proxénète, coupable d'aimer une femme qui s'est prostituée.

UN DOSSIER VIDE

Le bon fonctionnement de la justice de ce pays exige des preuves.

Difficiles à trouver d'autant plus que leur train de vie n'était pas particulièrement fastueux. Qu'à cela ne tienne, n'importe quoi peut faire l'affaire. Pièce à conviction, un prospectus de firme automobile fabriquant des grosses cylindrées, voilà la preuve irréfutable des dépenses somptueuses que Gérard s'appropriait à commettre avec l'argent gagné par Joëlle.

Qu'importe alors qu'il n'ait même pas le permis de conduire ? Une instruction démocratique se passe difficilement de témoins. Qu'à cela ne tienne, on en trouvera. Qu'importe que plusieurs d'entre eux se rétractent ultérieurement ou s'excusent auprès de Joëlle de ce qu'on les a forcés à faire ?

Deux imprévus toutefois : Joëlle et Gérard font face ensemble ; dans la région, la solidarité s'organise. Le jour du procès, un texte signé par CFDT Communauté Urbaine de Dunkerque (lieu de travail de Gérard), la fédération CFDT de l'enseignement privé, le comité anti-pollution, le groupe Louis Lecoin, le journal local "Querelle revenge" le PSU et le groupe femmes de la ville, proteste contre la machination policière dont Gérard et Joëlle sont l'objet et demande la relaxe. Les signataires insistent en particulier sur le fait que : "si la loi tolère l'existence de la prostitution, elle poursuit pour proxénétisme quiconque (ami, amant ou mari) vit avec une prostituée et est présumé partager avec elle ses ressources tirées de cette exploitation, et toute personne vivant une relation privée avec une prostituée. Cet amalgame revient à interdire toute espèce de relation personnelle d'amitié ou d'amour avec qui que ce soit. Nous connaissons Joëlle et savons, comme elle nous l'a répété depuis l'arrestation de Gérard, qu'elle se prostitue de son plein gré, disposant d'elle-même comme elle l'entend. Contre la malveillance générale et hypocrite à laquelle l'expose son activité, nous l'assurons de notre total soutien dans l'épreuve où elle se trouve plongée avec Gérard".



"LE PLUS BEAU CE SERA A TA SORTIE"

Après 6 longs mois de préventive, s'ouvre le 23 mars 1979 le procès de Gérard, défendu par Me Jean-Jacques de Felice.

A l'audience tous les témoins cités par la défense seront récusés par le président du tribunal, Me Leblat, qui refusera même d'entendre Joëlle. La condamnation tombe le 27 mars 79: un an de prison dont 6 mois avec sursis, 2 ans d'interdiction de séjour dans dix départements dont sa région natale, 5 ans de privation de droits civiques, une amende de 100000 Frs lourds et à laquelle il faudra ajouter 18724F réclamés par le fisc à Joëlle à titre de rappel forfaitaire d'impôts. La tenancière de "la dolce vita", elle, ne connaîtra pas la détention moyennant une petite caution, ce qui sera refusé à Gérard ; 6 mois avec sursis et 15000 F d'amende. "A l'audience, Mlle Brisse fait preuve de franchise. En conséquence le tribunal se montre indulgent" pourra-t-on lire dans la presse locale.

Le 13 avril 1979 Gérard quitte la Maison d'arrêt de Dunkerque sans travail et sous la menace d'une contrainte par corps s'il ne réunit pas rapidement l'argent nécessaire. Joëlle est aussi très rapidement au chômage : "pas de travail pour la femme de Laniez", la consigne circule bien.

Joëlle et Gérard émigrent dans le sud de la France,

"ICI HONNEUR DE LA POLICE"

Le 18 mars 1980, Joëlle, après quelques temps passé dans le Prison local, travaille maintenant Grand Rue, dans la bijouterie de Mr Boyer à Alès. Mais la chasse continue. Gérard, toujours sans emploi, décroche le téléphone : "Ici Honneur de la police, on te fera crever à petit feu. On va s'occuper du boulot de ta femme". Effectivement, peu de temps après à deux reprises Mme et Mr Boyer recevront des menaces, la signature la même, "Honneur de la police".

Le 28 mars, il écrit au commissaire d'Alès et porte plainte.

A tous ceux et toutes celles que cette affaire révolte, il revient d'aider Joëlle et Gérard à s'en sortir

Ecrire au Collectif de solidarité à Joëlle et Gérard LANIEZ
c/o Brigitte Dreyfus et Yann Houssin

26 rue Cité Foulc 30 000 Nîmes
télé (66) 36.17.86.

Un dossier plus important peut vous être communiqué. Une plaquette de 18 pages est actuellement diffusée au prix de 5F.

Envoyez vos dons financiers à Mme Laniez 9 rue Mozart 59210 Condekerque Branche.

LIBERATION COLETTE MEYNARD

Depuis le 9 juillet Colette Meynard institutrice de Seine St Denis au SGEN CFDT est en prison. Elle a été condamnée à 5 ans de prison dont 2 ans 1/2 ferme par la Cour de Sûreté de l'Etat à partir d'un dossier vide. L'accusation repose sur le fait que Colette Meynard affirme sa solidarité avec les militants et surtout qu'elle a effectué un voyage au Liban en compagnie de 2 corses dont l'un a été impliqué ultérieurement dans une affaire d'attentat. Elle a été à Beyrouth dans un bureau d'information du Fath, elle a visité un camp de réfugiés : c'est la preuve de ses contacts avec les palestiniens. Le procureur lors du procès multipliera les présomptions de ce type seules pièces du dossier. Tout cela est extrêmement grave. Colette Meynard est en prison pour ses opinions. Le cas de Colette s'inscrit dans une politique de restriction des libertés démocratiques.

Selon la logique du pouvoir les "présomptions" pesant sur Colette Meynard pèsent aussi sur nombre de militants politiques ou syndicaux. En ce sens défendre Colette Meynard, exiger sa libération immédiate c'est défendre les libertés démocratiques, c'est sur cette base que se développe une campagne de solidarité et de mobilisation en Seine St Denis : un tract signé par l'UD.CFDT, le SGEN et la FEN a été distribué à des milliers d'exemplaires. Il exige la libération de Colette Meynard et sa réintégration dans l'éducation nationale. Il faut intensifier cette campagne pour la libération de Colette Meynard afin de défendre les libertés démocratiques.

Danielle

Pour aider cette campagne recopier et faire signer autour de soi cette pétition (à envoyer à l'A.P.L.)

Nous vous demandons : la libération de Colette Meynard et sa réintégration dans l'Education Nationale
: la dissolution de la Cour de Sûreté de l'Etat et la révision des jugements qu'elle a prononcés
: le respect et l'extension des libertés notamment syndicales et politiques.

FAUX-PAPIERS

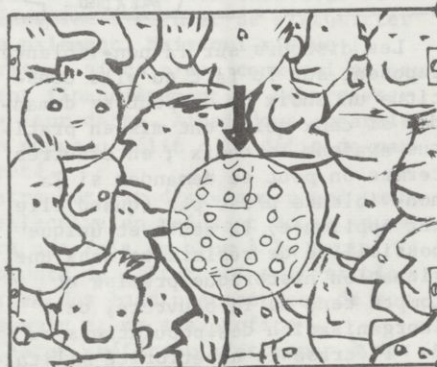
Un bien curieux procès s'est déroulé la semaine dernière à Paris : six personnes, d'horizons divers, ont été inculpées pour appartenance à un réseau clandestin de faux-papiers destinés aux militants du tiers-monde (Afrique du sud en particulier).

La presse n'a guère parlé de ce procès. Les six inculpés, deux d'entre eux sont actuellement en prison, ont reconnu et revendiqué politiquement leur action, regrettant juste de s'être fait prendre "et d'avoir ainsi peut-être condamné à mort des militants de pays du tiers-monde". Leur faute essentielle est d'avoir falsifié l'identité de ressortissants étrangers risquant la prison, la mort ou la torture. A ce propos, le discours de Giscard à l'occasion du 11 nov. offre cruellement la mesure du cynisme à visage humain de nos gouvernants : ... "dans cette période difficile, la solidarité des français doit également s'exprimer vis à vis de ceux qui sont faibles ou menacés" (sic !!).

Pendant ce temps six personnes qui ne se sont pas contentées d'une solidarité verbale ou symbolique

ont été inculpées et le jugement sera rendu le 24 novembre. Et si, au cas où elles seraient condamnées - ce qui est plus que vraisemblable, nous étions des milliers (nous rêvons et alors ?) à aller à la préfecture faire une déclaration de perte de passeport, histoire de signifier l'émergence de nombreux réseaux de faux-papiers en France ?

JN et JY



En 1973 chez les Sioux Oglala la révolte gronde : ras-le-bol des abus des autorités tribales, cette administration-collabo mise en place par le gouvernement fédéral américain. Autorités tribales corrompues aidées d'une milice qui harcèle les indiens qui osent résister à la main mise des blancs : pare-brise cassés, pneus crevés, injures et menaces, c'est l'escalade. Les plaintes déposées restent sans écho et la réponse du gouvernement est d'envoyer un véritable corps expéditionnaire pour mater toute résistance. La suite c'est l'histoire de Wounded Knee, rapportée dans ce livre par la parole des participants ceux qui ont mis leur vie en jeu pour défendre leur dignité leur identité. L'occupation de Wounded Knee est ici vue à travers des citations et interviews des 2 camps indiens et fédéraux aux US. On suit le film des événements, blocus, fusillades, barrages, négociations, et la résistance au quotidien ; culture traditionnelle et armes à la main. Du Cinéma-Vérité en 272 pages, photos à l'appui. Au départ, le travail d'un collectif de médias alternatifs (radio et presse écrite) qui ont ensuite retranscrit des bandes magnétiques pour donner cet ensemble de documents, interviews, discussions, communications radio. Une manière de laisser les gens et les événements parler d'eux mêmes. Une tranche de l'histoire de l'Amérique avec dans le rôle principal, le mouvement Indien Américain.

La traduction française, la photocomposition des textes et la mise en page ont été réalisées par les nantais du CISIA (comité d'information et de soutien aux indiens d'Amérique), la diffusion se fait par l'intermédiaire d'"Alternatives" (qui prend quand même 50% environ) et en vente directe lors des réunions et débats organisés par le CISIA. Le produit des ventes servira pour aider les écoles de survie dans les réserves indiennes (voir APL n° 137) et financer médicaments et procès.

DEFENSE & ARMEE EN QUESTION

UN SUCCES, DES PROBLEMES

La semaine anti-militariste a atteint son principal objectif : toucher du monde (250 personnes en moyenne par soirée) ; dans l'état actuel de déliquescence militante, c'est la première chose à souligner (A ce propos, il faut dire que le travail de préparation-tracts, affiches, communiqués de presse a été remarquable). Les soirées ont présenté un intérêt inégal souvent lié à la personnalité des "conférenciers (plus que des sujets) qui ont d'ailleurs drainé un public spécifique (phénomène très net avec J.M. Muller).

debats

Pendant cette semaine les débats furent à la fois tristes, frustrants et passionnants. Diverses causes peuvent expliquer certains ratages : l'absence "curieuse" de Lip, le faible exposé de Muller, l'arrivée en retard (contre son gré) de Fabre (le débat fut heureusement relancé par la suite), le manque de préparation et le cabotinage de Choucq, le laissez-faire ou la trop grande directivité des présidents de séance, la relative faiblesse des interventions d'IDS... Cette succession d'accrocs très divers a pu contribuer à gâcher ce moment extrêmement fragile qu'est un débat. A priori, d'ailleurs, les choses ne vont pas de soi puisque les participants à de telles soirées sont censés être informés des problèmes et sont d'accord sur l'essentiel... alors de quoi discuter ? Certains désaccords existent (heureusement) mais quand ils émergent le risque est grand de retomber dans de vieilles querelles de chapelle qui stérilisent la discussion. D'autre part il n'est pas toujours facile de concilier des attentes et des demandes parfois contradictoires. Bref, les débats de cette semaine n'ont pas évité tous les écueils du genre (mais était-ce possible !) même si un réel effort a été fait pour sérier les problèmes et apporter des infos "techniques" (juridiques par ex.).

non-violence?

Des questions essentielles ont été soulevées et en premier lieu, la question de la non-violence. Malheureusement la conférence de J.M. Muller sur ce sujet n'a pas été satisfaisante. Après une intro fumeuse sur la militarisation de la culture, Muller s'est attaqué brillamment à l'imbécilité de la politi-

que militaire française mais pour conclure en seulement dix minutes (alors que ce devait être l'objet de son intervention) sur la seule alternative possible : la non-violence par la mise en oeuvre d'une "non-collaboration" avec l'agresseur. Deux exemples "concrets" pour appuyer le raisonnement : la Pologne et la Tchécoslovaquie... le Vietnam (ex. contraire) ne fut pas évoqué... Démonstration plutôt légère, sans définitions (par ex : qu'est-ce que la violence ?), sans analyses précises et surtout sans techniques concrètes de non-violence. Les silences laissent en suspens beaucoup de problèmes : les luttes minoritaires ? réactions face à une répression sanglante ? D'autre part comment est-il possible de rendre compte, à partir d'une exigence absolue de non-violence, des réussites du Vietnam ou du Nicaragua, sans parler du génial assassinat de Carrero Blanco en Espagne ?

Le problème alors se déplace et il faut plutôt se demander dans quelles conditions la non-violence constitue le seul moyen d'action efficace et possible. Malheureusement le débat ne put jamais décoller et c'est bien dommage parce que tous les participants, à l'échelle de leurs luttes, se sont heurtés à ce problème crucial de la (non)violence pour "être efficace", compte tenu des adversaires...

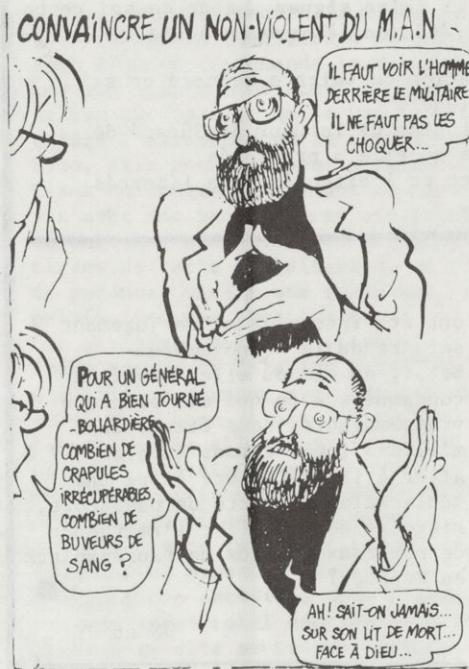
La soirée juridique fut appréciée, elle apporta une mine de renseignements et une information indispensable sur les interdictions professionnelles, les TPFA etc... On regrettera juste, rétrospectivement, le silence sur un problème pourtant important : les réformes pour motifs psychiatriques et leurs suites "possibles".

En effet potentiellement cela constitue une des bases massives pour des interdictions professionnelles directes ou indirectes (par ex : par le biais des "enquêtes de moralité" pour certains concours) aussi bien dans le secteur public que privé. Il serait étonnant que cette possibilité de répression soit longtemps négligée...

A propos d'infos, il faut aussi signaler, dans le cadre de la semaine, les interventions sur les Irlandais, emprisonnés à Long Kesh (voir APL n°140), le nucléaire (Crozon), le comité de soldats de Mellinet (un peu superficiel et style potache) et la remarquable expo au FJT qui a permis à beaucoup de gens directement concernés par des "problèmes militaires urgents" d'obtenir de précieux tuyaux auprès des organisateurs.

contacts

La dernière soirée fut la plus animée. Si Jean Fabre n'en fut pas l'unique artisan puisque un débat sérieux avait commencé avant son arrivée, il a contribué, en dépassionnant une discussion qui risquait de s'enliser, à relancer la soirée avec l'aide du GRIM et d'IDS dont les interventions furent très controversées, peut-être mal argumentées mais qui avaient le mérite de poser de vrais problèmes. Fabre a un peu monopolisé la fin du débat mais il serait injuste de lui en tenir rigueur et si des facteurs individuels interviennent (une étonnante facilité de parole) on peut dire qu'il n'a jamais joué de son statut de "vedette". Le plus remar-



Les discours sur la non-violence reposent sur le fait qu'elle constitue un choix or on peut se demander si ceux qui l'ont mis en pratique avaient le choix ; en d'autres termes on peut se demander si la non-violence n'est pas (quand elle est appliquée) la seule et unique possibilité de résistance dans une situation historique précise et compte tenu de la pauvreté, de l'inorganisation des populations ou de l'écrasante supériorité militaire des adversaires ? (cf les situations de l'Inde à l'époque de Gandhi et du Nicaragua qui ont engendré des formes de luttes totalement différentes).

CONTRE LES T.P.F.A.

A la suite du vif succès de la semaine "Défense et Armée en question" qui vient de se terminer à Nantes, un certain nombre de personnes (de diverses organisations) se sont regroupées pour constituer un collectif pour la suppression des tribunaux militaires.

En effet, ces tribunaux militaires enfreignent la Convention Européenne des Droits de l'Homme et violent ainsi les droits les plus élémentaires du citoyen.

Le Collectif appelle toutes les personnes qui se sentent concernées par ces violations à se retrouver Mercredi 19 nov. 80 à 20H30, 57 rue des Hauts-Pavés à Nantes.

quable fut peut-être l'intrusion bénéfique dans la discussion (par le biais de Fabre) d'une autre "tradition" de pensée et de luttes (le Partito Radicale - lui-même issu de tout un foisonnement théorique spécifiquement italien) qui pourrait nous être bien utile bien que certaines notions (dans la bouche de Fabre) fassent quelquefois problème : humanisme, tolérance...

Il est dommage que les syndicats n'aient pas été invités aux différents débats, cela aurait pu être l'occasion de leur faire préciser leurs vues sur l'armée, la défense, l'insoumission etc... On déplorera aussi l'absence de bar qui facilite rencontres, discussions... et dont l'intérêt financier n'est pas négligeable.

Enfin malgré les carences et toutes les critiques fondées que l'on peut faire, il faut souligner que le bilan de la semaine anti-militariste est largement positif. De nombreuses organisations ont pu travailler ensemble alors que bien des divergences auraient pu les séparer et surtout, la semaine a permis de créer des contacts entre associations, orgas et individus, contacts indispensables pour coordonner de futures actions et pour regrouper tous les individus isolés et souvent désemparés par l'urgence et la gravité de leurs problèmes avec l'armée.

Pascal-Philippe-Jean Yves-

SONNEZ CLAIRONS !

En conclusion de la semaine de débats et de réflexions "Défense et Armée en question", un spectacle aura lieu le samedi 22 novembre, salle de la Frébaudière à Orvault avec Michel Sohier et Hubert Félix Thiéfaine. Les organisateurs -un collectif de renvoyeurs de livrets militaires soutenus par plusieurs organisations- ont voulu ainsi poursuivre dans le cadre d'une fête les rassemblements qui ont été tenus avec succès en début novembre, fête qui permettra aussi de soutenir matériellement leur action.

sohier

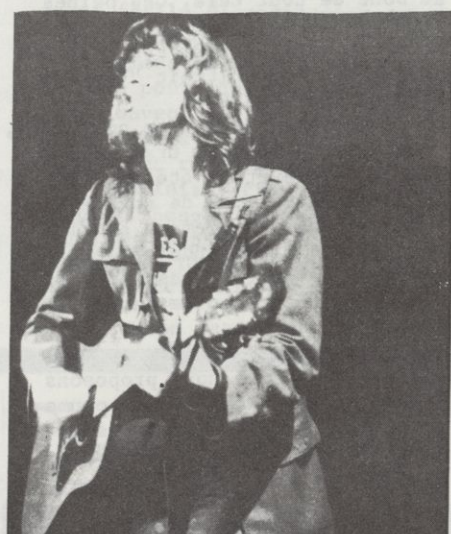
Prière de s'accrocher aux poignées et aux rampes ça démarre. Tel un ouragan, le cataclysme SOHIER fait son entrée sur scène. Il faut tenir bon pour le suivre dans le déferlement de sa verve poétique à l'humour fracassant.

Brutal et tendre, furieux et doux Michel Sohier est là, et bien là, avec ses bretelles accentuant "un tour de taille épouvantable" et une guitare soulignant une musique drôle et enlevée sur des textes de Charles CAUNANT.

Il parle, il chante, il baf/ouille, il vitupère, il s'eaclaffe, grimace, c'est amusant et angoissant à la fois.

thiéfaine

Avec Hubert-Félix, c'est le délire au pouvoir, l'humour farfelu et décousu, les calembours surréalistes. "Tout corps vivant branché sur le secteur est appelé à s'émouvoir". Voici les inspirations originales et décontractées d'un Boris Vian qui aurait connu la musique électrique. Car de plus, le tout nous est servi avec une copieuse production musicale concertée avec l'excellent groupe Machin : rock, disco, folk passés sous sa moulinette. Ceux qui

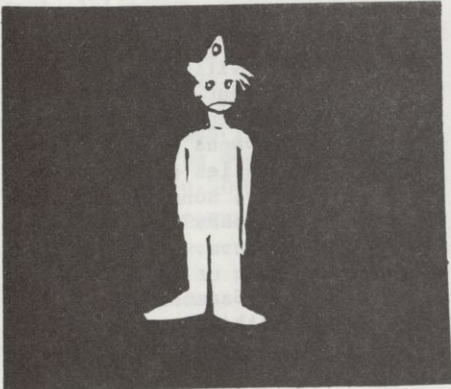


Hubert Felix en action

ne connaissent pas encore seront vite entraînés dans la folie Thiéfaine. Participation 25F.

Contrainte par corps

A l'initiative du Groupe Insoumission de Lyon, vingt personnes manifestent leur opposition à la contrainte par corps. Ouvert à tous les individus ou collectifs désireux de lutter contre cette "contrainte", le groupe pose comme préalable à cette lutte le refus de paiement des amendes.



"Les amendes sont une taxation insupportable pour quiconque mène une lutte contre l'Etat. La contrainte par corps, conséquence directe de l'amende est un moyen de pression pour éviter que des individus se déterminent à refuser de s'acquitter du paiement. Mais qui risque la prison, si ce n'est ceux qui ne peuvent financièrement se débarrasser de leur dette. Ainsi donc apparaît un nouveau délit : le délit de pauvreté.

Notre but est d'envisager une lutte collective en refusant de se soumettre une fois de plus à la seule volonté de l'Etat qui sait si bien créer des lois protectrices de son pouvoir et de ses profits". "L'Etat préférant s'attaquer à des individus isolés, nous ressentons la nécessité, pour affirmer notre identité et notre refus, de nous regrouper afin de faire face collectivement.

Notre travail sera donc de trouver des possibilités pour ne pas se soumettre à la "contrainte par corps", mais en ne perdant pas de vue que ce refus est pour nous un moyen de lutte contre l'ensemble des contraintes qui nous assaillent quotidiennement"

Contrainte par corps
c/o A.C.L.R.
13 rue Pierre Blanc
69001 LYON.

Note : A défaut d'exécution volontaire, le délinquant condamné soit à une peine d'amende, soit aux frais du procès peut être soumis en plus des voies d'exécution classiques sur ses biens (saisies notamment) à une mesure sur sa personne : la contrainte par corps (art 749 C.P.P.). Elle consiste en une incarcération pendant une durée fixée par le juge entre un maximum et un minimum déterminés par la loi, en tenant compte du montant de l'amende et des condamnations pécuniaires. Cette privation de liberté ne remplace pas l'exécution de la condamnation pénale ni des condamnations purement civiles.

portrait d'un revendeur de "came"

La Roche/Yon, vendée (85),
50 000 habitants, avril 80..
Grand fracas de bottes aux portes
des revendeurs de "came".
Ces revendeurs seront traités de
dangereux trafiquants, de salauds..
ou simplement de fumeur qui veut
pouvoir payer sa propre consom-
mation.

Une rafle donc, style anti-gang,
bien huilée coordonnée... des inter-
rogations, des langues qui se
délient, des noms qui tombent...
histoire de leur faire bouffer l'
herbe par la racine...

Six arrestations, des dizaines d'
interrogatoires, perquisitions et
au bout de tout cela, des peines
allant de 6 mois à 2 ans de prison
ferme et plus de 9000 Frs d'amende
et "Libération" titrait "Ventres
à choux Connection".

En fait, cette opération policière,
loin de supprimer le trafic à La
Roche/Yon a surtout été l'occasion
de faire peur... et de révéler un
phénomène habituellement attribué
aux grandes cités urbaines.

Les petites préfectures, sous pré-
fectures, chef lieu de canton,
consomment eux aussi herbe, acide,
huile, poudre...
C'est ce que nous nous proposons
d'aborder ici, non sous la plume
acide d'un moraliste, mais sous
celle d'un ex-fumeur revendeur..
appelons le Mr Dupont !



●APL : Qu'est-ce que tu étais dans
le circuit ?

D. : J'étais pour ainsi dire au
bout de la chaîne, le dernier mail-
lon avant la consommation. J'avais
environ une vingtaine de clients,
peut-être moins...

Des revendeurs comme moi, tu peux
les compter par dizaines à la Roche
et aucun quartier n'est épargné.
Ça donne une étendue du nombre de
fumeurs...

Je revendais essentiellement de l'
herbe, donc une drogue douce, l'hui-
le, les acides empruntent un autre
circuit.

●APL : Comment te fournissais-tu ?

D. : J'étais en contact avec une
sorte de "grossiste", encore que là
il y a de sacrées différences entre
ceux qui traitent quelques centai-
nes de grammes et ceux qui font de
"gros tonnages".

Les grossistes se fournissent d'eux
même, à d'autres, généralement
situés dans des villes de plus
grande importance.



Dans le coin, je connaissais déjà
une dizaine de ces "grossistes" ça
donne déjà une idée de l'importance
du réseau, chaque grossiste pou-
vant avoir 10, 20 revendeurs.

●APL : Le circuit est très hiérar-
chisé ?

D. : D'après ce que j'en connais,
ça marche énormément par connais-
sance, confiance... petit à petit.
tu t'introduis, tu es introduit..
les questions de personnes sont
très importantes. L'intérêt, si je
peux dire, en montant dans la hié-
rarchie, c'est que tu as les pro-
duits moins chers, la possibilité
d'en avoir de meilleure qualité
(pour sa consommation personnelle).
Mais comme tout s'enchaîne, tu
traites plus de quantités, donc plus
de clients, donc plus de risques
et ainsi de suite...

●APL : Et ça rapporte ?

D. : D'abord tout dépend de ce que
l'on entend par rapporter?

A mon niveau, ça me payait ma con-
sommation personnelle parfois un
peu plus. Cela me permettait de
consommer des meilleurs produits.
Pour ceux qui sont au dessus, ça
peut devenir un appoint ou un véri-
table revenu.. selon la taille du
trafic. Disons qu'à la Roche, il
y en a plusieurs qui en vivent,
même bien, et même si cela n'at-
teint pas des fortunes.

Il y a un point cependant qu'il ne
faut pas oublier, c'est qu'à un
niveau local tout fournisseur/reven-
deur est aussi consommateur. C'est
une façon pour lui de se procurer
de la drogue et de pouvoir la
payer parce qu'au poids c'est quand
même plus cher qu'un kilo de carot-
tes...

●APL : La surenchère dans les prix
est de combien ?

D. : Je ne connaissais pas toute la
filière, donc pas toute l'échelle
des prix, à mon niveau, je recevais
l'herbe ou le shit à 10-12 frs le

gramme, je le revendais à 15.
Tu vois la marge est pas plus im-
portante que chez le boucher du
coin.. et pourtant, lui, il en
écoule de la drogue (à sa façon)
avec tous les produits traités qu'
il nous refille..!!

Evidemment des que tu passe à l'
huile, aux acides, etc, tu aborde d'
autres styles de prix*. Mais comme
je l'ai déjà dit, ça emprunte des
circuits différents.

●APL : Quels sont les clients et
comment les contacter ?

D. : A la Roche/yon tous les quar-
tiers sont concernés, à des degrés
divers, mais chacun a son reven-
deur. Ça passe pas mal par les
lycées, des jeunes donc. 16/18 ans,
mais ce sont des consommateurs de
drogues légères, et souvent en
petites parts.. à cause de l'obsta-
cle financier. Mais dans la mesure
où ils sont nombreux, ça fait une
bonne part du marché.

Sinon tu passe aux clients 25/30
ans voire un peu plus. Par ailleurs
toutes les villes, même petites,
sont concernées en vendée, avec en
plus le trafic sur la côte pendant
la saison (au prix de saison.. bien
entendu).

En ce qui concerne les contacts,
c'est assez simple. Untel sait que
untel sait que X peut fournir telle
"drogue". un rendez-vous est pris..
et puis voilà.

Dans d'autre cas, tu profites d'une
sortie, d'une soirée pour en propo-
ser un petit peu.. comme ça.

Finalement ça concerne énormément
de monde compte tenu que la Roche
est une petite ville, mais on ne
peut pas dire pour autant que c'est
une ville de drogués, parce que les
drogues distribuées sont des "dou-
ces", parce que les parts, surtout
chez les jeunes, sont petites.
Les piliers de bars sont sûr plus
atteints...

Sans conclusion.

*huile : 60, 80F le gr 1 acide : 15,
50F suivant qualité.

DROGUE EN TAULE

"compartment H,"

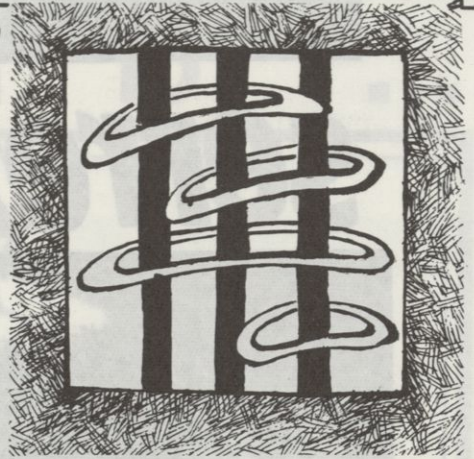
Lundi 4 août, 6H du matin, passage de la frontière grecque, gros problème : les douaniers trouvent 250 grammes de H. qui ne nous appartiennent pas, et qui avaient sûrement été placés avant notre arrivée, sous le siège du compartiment. "Suivez-nous au poste de douane". Le grec, le belge et moi nous exécutons sans savoir que nous n'allions pas reprendre notre train, ni le suivant mais une voiture de flic pour une tout autre destination : le commissariat d'une petite ville.

Là on s'interroge pas mal, on s'inquiète quand les flics de la maison nous ouvrent les portes de nos petites cellules. Ensuite, nous tentons vainement d'expliquer notre mésaventure à un des leurs qui baragouine un peu le français. Rien à faire ! "Tant pis pour nous,

il fallait regarder sous le siège avant de nous installer". Ils ne veulent rien comprendre ça ne dépend plus d'eux d'ailleurs.

La machine judiciaire est en route. Nous réclamons nos ambassades avant de regagner nos cellules 2m sur 2m. Le lendemain, nous sommes transférés, menottes aux poignets, dans un autre commissariat. Les nouvelles cellules sont plus grandes mais vraiment degueulasse. Nous y restons 4 jours le temps de prendre contact avec nos avocats, le procureur, de faire une seconde déposition devant le juge d'instruction.

Pour lui, l'affaire est importante, nous devons passer devant le tribunal et nous voilà transférés dans une prison. Heureusement, on nous laisse alors quelques affaires personnelles pour ne pas être trop dépayés.



A ce moment là, j'ai comme envie de me tortre de rire en entrant dans cette galère et pourtant le jour de notre arrestation, j'étais sur le point de craquer, je trouvais ça si facile d'emprisonner qui on veut, quand on veut.

Nous sommes le 9 août, notre avocat le même pour tous les trois nous rend souvent visite ; le père du copain belge, avocat lui aussi, intervient rapidement dans l'affaire, d'administration en administration, il bouge, complète le dossier. Nous, qui nous voyons croupir ici jusqu'à la fin de l'année, apprenons que nous comparaissons devant

JEAN CLAUDE Nibart comme candidat ?

Le comité nantais de soutien à la candidature JCN vous invite à venir voir et écouter un homme, qui au delà de toute préoccupation politicienne se présente à l'investiture présidentielle pour exposer des vérités qu'aucun homme politique jusqu'à présent n'a jamais pu montrer.

Pourquoi ? Parce que pour montrer, il est nécessaire d'abord de voir, et à cet effet avoir une altitude et une absence de parti-pris qui sont interdites à tout professionnel de la politique.

JCN n'est pas un politicien mais le porte parole d'un nouveau courant de pensée, qui se propose de vous fournir des informations inédites sur des problèmes jusqu'à présent insolubles parce que mal posés tels l'inflation, le chômage, l'énergie...

NOUVEAU ET INTERESSANT : sa femme participe activement à ses tournées de conférences en prenant en charge tous les problèmes relevant de l'éducation, ce qui distingue radicalement cette campagne de celles "à l'américaine" où la femme joue le

rôle de simple potiche. Jusqu'à présent, de même que la guerre selon la trop vérifiée formule de Clausewitz n'a toujours été que la continuation, par d'autres moyens, de la politique, de même, la politique n'est jamais que la continuation de la guerre... Serait-il possible qu'en cette fin de XXe siècle, les moyens pratiques de se débarrasser de ces deux fléaux commencent à émerger ?

Pour le savoir et pour vérifier personnellement si cette étonnante promesse est réalisable, venez voir et écouter Jean-Clair NIBART et sa femme Michèle, le jeudi 20 novembre au centre Neptune à Nantes. A 20H30.



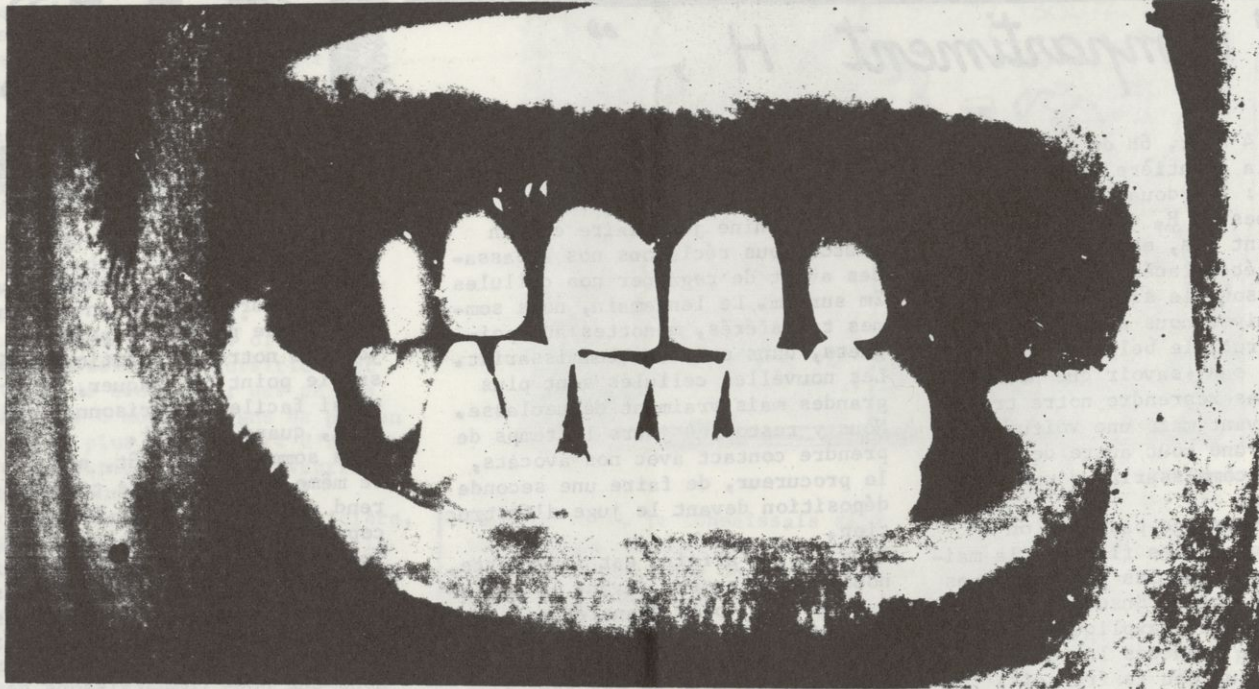
P.C.M.L. Baudy comme candidat ?



Le PCML tiendra une réunion le jeudi 27 nov. à 20H30 à la Fraternité Protestante rue Amiral Duchaufault.

Baudy, le candidat présenté par le PCML aux présidentielles expliquera le sens de cette candidature. Le projet de programme pour le 4^e congrès sera soumis aux sympathisants et militants du PCML et des autres organisations. Cette réunion tentera de faire le point sur le plan politique et d'aborder les question quant aux tactiques à développer en France à la veille et aux lendemains des élections de 81.

serrez les dents!



SERREZ LES DENTS OUVREZ LES YEUX

Du monde et de son rayonnement universel il ne reste pas grand chose. Avec l'écroulement des valeurs occidentales la cocacolisation de l'Orient, l'augmentation de l'essence de fleur d'oranger, la dévaluation des points cadeaux de chez Antal et

Totar. On ne sait plus à quoi se raccrocher. Si ce n'est la certitude de recevoir chaque semaine votre hebdomadaire chéri dans votre boîte aux lettres. Moins cher régulier et sans effort. Un véritable encouragement aux radins aux ecervelés et aux fainéants. Si vous avez peur de faire éclater votre boîte aux lettres pendant les vacances sachez que sur simple demande de votre part

la livraison hebdomadaire de l'APL peut être suspendue pour 1 mois ou plus (et les échéances de fin d'abonnement décalées...)

Pour nous les abonnements limitent nos invendus et nous apportent des facilités de trésorerie non négligeable. Alors serrez les dents ouvrez les porte-feuilles et abonnez vous, A.P.L.

A.N.I.C.S.?

L'Association Nantaise pour une Information Critique sur la Santé a pour but de "promouvoir l'accès au bien être physique, psychique et mental de chacun par la divulgation de toutes connaissances utiles, par la reconsidération du système sanitaire et par toutes interventions sur les facteurs pathogènes de la société".

Cette association est en voie de création. Plus précisément, une Assemblée Générale pour évaluer l'intérêt de cette association et discuter des initiatives possibles se tiendra le samedi 22 nov à 14H au Foyer de la Jeune Travailleuse, 1 rue Porte Neuve.

LES INITIATIVES.

Parmi les initiatives que devra assumer l'ANICS en voici quelques-unes qui semblent les plus nécessaires et réalisables pour l'instant

a) sur la sécu
Reconquérir la solidarité et la responsabilité collective, étape essentielle de la cohérence du système de soins.
De nouveau moyens d'expression per-



mettront une information plus large:
- bande dessinées (en cours de diffusion) ;
- montage audiovisuel (en cours de réalisation) ;
- sketches (rue, scène, vidéo).

b) Animer la critique des secteurs les moins satisfaisants du système de soins, par ex. :
- maternités privées et C.H.U. ;
- organisations des urgences à Nantes ;
- certaines pratiques commerciales de pharmacie, laboratoire, dentiste, médecin etc...

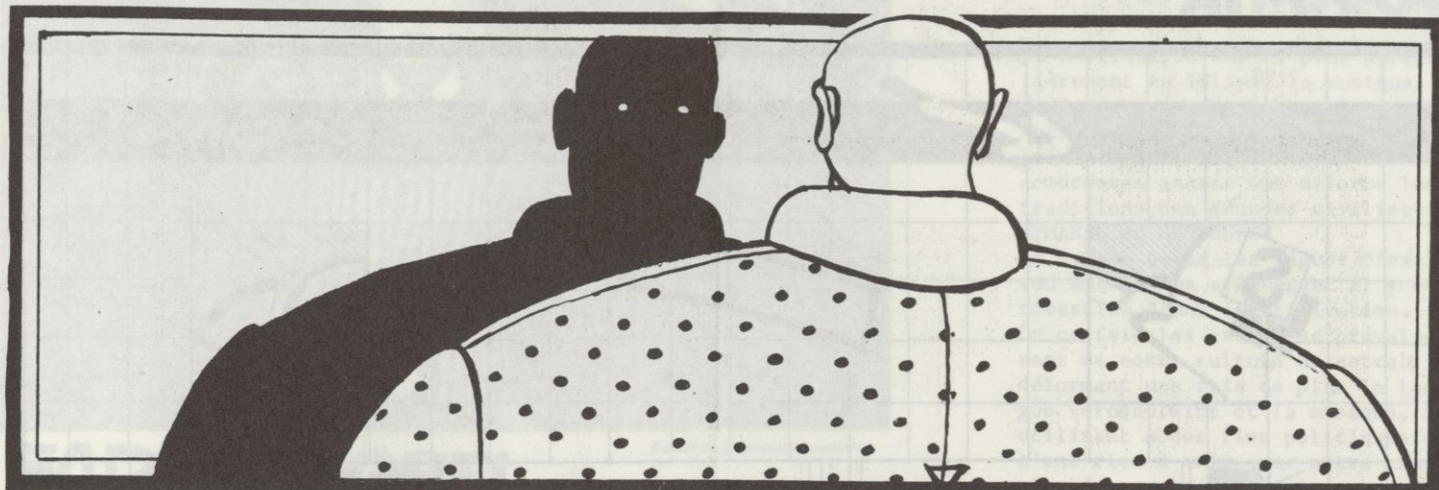
c) Rechercher les propositions de progrès pour l'organisation du système de soins, par exemple regrouper les différentes professions en unité sanitaire de quartier.

d) Développer et soutenir les expériences de prise en charge collec-

tive de la santé :
- les groupes de "self-help" où des femmes ensemble réfléchissent et apprennent à comprendre et à maîtriser leur corps notamment par rapport à leur vie sexuelle, leur contraception etc... ;
- Les groupes "d'anti-gymnastique" où chacun peut découvrir et dominer les multiples tensions que son histoire a imprimé dans son corps.
- le groupe naissance (que les Amis de la Terre animent) ;
- création et mise à jour de fiches de pharmacie familiale utilisables par tous.

ière Assemblée Générale Foyer Jeune Travailleuse 1 rue Porte Neuve Samedi à 14H le 22 novembre. Le texte d'appel pour cette A.G. est disponible à la Lib 71 et dans tous les Centres Sociaux.

B R È V E S ...



CONSIGNÉ

Malgré le peu d'écho qu'ont suscitées les consignes CGT pour la journée nationale d'action pour la défense du service public, c'est cependant un millier de personnes qui ont manifesté à Nantes jeudi. Outre la participation des cheminots, postiers, gaziers électriciens et tramainots, on notait la présence des sections Impôts et des Services "concurrence et consommation".

COQUILLE

En désaccord avec l'opération "ESCARGOT" qui vient d'être menée conjointement par un syndicat autonome de salariés et deux organisations patronales, les routiers CGT ne veulent "ni être roulés par les patrons, ni rouler pour eux". C'est ce qu'a affirmé vendredi dernier un représentant de la Fédération des moyens de transport CGT.

"L'une des trois premières professions à risque, peu après le bâtiment et les travaux publics. En 1979, pour la Loire Atlantique, 851 travailleurs des transports ont été victimes d'accidents du travail, soit 8,2% des 10 356 salariés des 586 entreprises de transport du département. Et encore ces chiffres ne tiennent compte que des affiliés à la sécurité sociale, 1/3 du fret étant assuré par des "mercenaires". Il faut dire que les gros groupes du transport routier absorbent les petites et moyennes entreprises et ont de plus en plus recours à des tractionnaires, chauffeurs indépendants, artisans etc... qui pour "s'en sortir" travaillent en général en violation de toutes les réglementations".

CHÔME

A Nantes, les demandeurs d'emploi augmentent de 600 chaque mois. Dans la région, on atteint à présent les 90000 chômeurs avec une augmentation globale de 8%. Mais l'évolution est bien plus alarmante dans le Maine et Loire avec 20% de plus en 1 an et en Vendée avec 16%.

La région bat un triste record.

CENTRE MOL

Manifestation à MOL contre la réouverture d'un centre de retraitement. A l'appel de la coordination des groupes d'action contre l'énergie nucléaire, 10 000 personnes ont participé samedi 25 octobre à ce rassemblement.

Des groupes antinucléaires hollandais, français et anglais étaient présents. De violents accrochages ont eu lieu entre la police et les manifestants. Les organisateurs ont pris leur distance vis à vis de ces derniers. Ils ont toutefois souligné que la responsabilité de ces incidents incombait à la police.

COISPEAN

C'est dans le jardinier d'une chaumière de Coispéan, dans la presqu'île guérandaise, que les ingénieurs de la COGEMA viennent de découvrir de l'uranium. Pour la COGEMA une aubaine, qui ne limite plus sa politique d'extension au sud de la Loire, Vendée et Maine et Loire. C'est en fait tout le triangle inscrit entre les villes de Guérande, Piriac et St Molf qui se trouve en odeur d'uranium, et qui donne autant d'appétit à la COGEMA.

Mais ce sera délicat à Coispéan où l'uranium se trouve à fleur de terre au centre du tranquille village, sous les maisons et les jardinets, dans une zone littorale protégée entre le parc de la Brière et la côte.

Les Coispeanais sont très très inquiets.

CAISSE

Elle va mieux ! Le régime d'Assurance Maladie des Travailleurs salariés devrait connaître pour 1980, un excédent de 7 milliards. Il faut dire que l'augmentation de 1% des cotisations salariales a mis 12 millions dans le tiroir-caisse. Par contre la dette patronale s'élève toujours à 170 millions d'anciens francs. Dans ce cas, bien souvent non seulement la dette porte sur la part patronale mais également sur la part salariale qui n'est pas reversée. Qui a parlé de déficit ?

CLAUDE

Jusqu'à la fin de son mandat parlementaire, Claude Evin ne sera pas poursuivi pour sa participation à Radio libre populaire St Nazaire. Les Députés de l'Assemblée Nationale ont dit une nouvelle fois l'importance de protéger les leurs dans l'exercice de leur mandat et ont mit en application l'article 26 de la constitution qui semblait devenu caduque.

CENTRALE

Du samedi 18 octobre au lundi matin plus de 15 000 manifestants ont participé, à l'appel des organisations anti-nucléaires hollandaises, au blocus de la centrale nucléaire de DODEWAARD. Cette action s'est déroulée sans incidents malgré le dispositif policier important (la police belge était venue se recycler auprès de ses collègues).

KALKAR

Le groupe d'action "Bi STOR KALDAR" est menacé de devoir payer une amende pour avoir utilisé l'étable de M. Maas, un fermier célèbre pour ses actions anti-nucléaires. Cette étable située à 100 m du site nucléaire de Kalkar, est devenue un lieu d'information, de réunion et d'accueil.

O

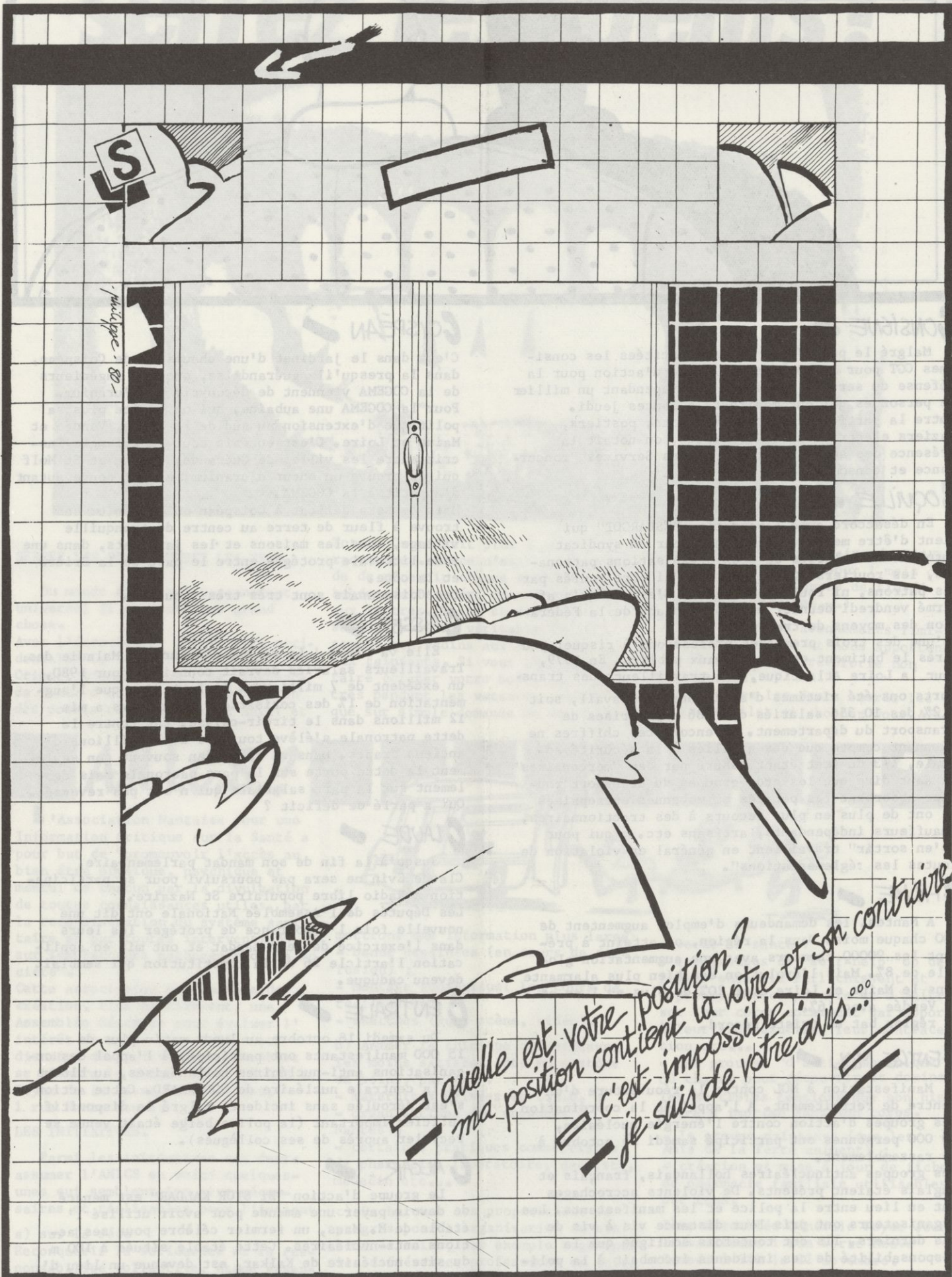
B



E

D

E



quelle est votre position?
 ma position contient la votre et son contraire
 c'est impossible! je suis de votre avis...

Philippe - 80-

GRUPO AYMARA

En Amérique, du Sud et plus particulièrement en Bolivie la musique Andine atteint un état très critique à cause des nombreux groupes créoles urbains qui depuis de nombreuses années ont déformé les traditions des grandes civilisations AYMARA et QUECHUAS.

En Europe quand les vagues d'exilés sud Américains arrivèrent il y eut nécessité d'une identification. De ce fait les exilés se prévalurent de notre culture ancestrale, déformant une fois de plus la langue vernaculaire et la musique, les utilisant à des fins politiques qui n'ont rien à voir avec notre tradition de peuple millénaire.

C'est pour cela et principalement en hommage aux deux grandes civilisations ancestrales AYMARA-QUECHUA qu'en 1973 s'est formé un groupe de jeunes musiciens venant de différentes régions des hauts plateaux de KOLLASUYU (Bolivie), prenant pour nom "GRUPO AYMARA".

Héritage des grandes civilisations AYMARA-QUECHUAS cet art se transmet de génération en génération. La musique des Andes s'affirme comme une résistance aux tentatives de liquidation culturelle bien qu'il ait été interdit et déformé par la religion catholique, cet art musical n'a jamais perdu pour autant sa richesse et sa force intérieure.

- 20H45 Théâtre municipal 3 rue de la Croix Blanche St Sebastien.



Farid Chopel prend son envol!

FARID CHOPEL

LE théâtre La Chamaille accueille FARID CHOPEL Une nouvelle création.

"CHOPELIA"...

C'était l'année dernière une mini-comédie burlesque aux images fulgurantes.

Vous étiez nombreux à découvrir Farid Chopel dans ce one man show. Votre enthousiasme, et le nôtre, devant cet univers envoûtant, ce pouvoir imaginaire, cette force poétique nous ont incité à suivre la démarche de Farid Chopel.

Nous l'avons réinvité.

Farid Chopel revient, une nouvelle création "Présentation aux docks". Elle sera créée ce mois-ci au SIGMA de Bordeaux.

Voilà ce qu'en dit Farid :

"Je trouve intéressant de présenter

un spectacle qui sera une complète surprise, non-seulement pour le spectateur, mais aussi pour l'acteur. Donc je présenterai un certain nombre d'images que j'ai notées dans un cahier depuis un an. Et l'intérêt de cette expérience est pour moi de ne pas répéter. Donc l'on assistera soit à l'éclosion d'un chef-d'oeuvre soit à mon lynchage par un public excédé. Le problème reste entier. Je vais vous dire la vérité ce soir, vous assisterez à du théâtre-kamikaze".

Farid Chopel que le Matin présente comme "l'une des personnalités les plus marquantes du théâtre actuel" ■

Samedi 22 novembre 21H au théâtre qui se présente à Nantes 5 rue du Ballet. (29.24.27.).



MELI MÉLO

"MELI-MELO" nouvelle création du théâtre du GALION, conçu et interprété par Catherine COLLETTE et Yannick PASGRIMAUD, sera présenté les 21, 22 et 25 novembre salle du Jamet, 21H;

Ce spectacle burlesque met en jeu deux personnages des coulisses du théâtre. Personnages déçus, avec leurs rêves et leurs espoirs déçus, ils s'obstinent à jouer leur représentation habituelle, leur "scène d'amour", obstination absurde et dérisoire qui les fait vivre. ■



CINEMA

olympia

LE TROUPEAU (Turc Okten) V.O. 20H. (18 et 12F)
 RADIO on (GB C. Petit) V.O. 22H15. (15 et 10F)
 LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (M. Curtis) V.F. avec E. Flynn et O. de Havilland : mercredi et dimanche à 15H (10F)

atorza

SAUVE QUI PEUT (1a vie) (Godard)
 Y A T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (Abrahams)
 UN MAUVAIS FILS (Sautet)
 LE COUCOU (Audiart Serrault)
 14H30. 20H. 22H15 et dim 16H45.

racine 2

LE SYNDROME CHINOIS (Bridges) 14H. 16H15. 20H. 22H15.

colisée

LE REBELLE (G. Blain)
 FAME (Parker)
 'BYE BYE BRESIL (Carlos Dieges) film musical
 14H30. 20H. 22H15 dim : 16H45.

versailles

AMERICA AMERICA (E. Kazan) 14H. 19H45
 SHINING (Kubrick) VO 22H30 dim : 16H30
 LA CITE DES FEMMES (Fellini) VO 14H. 20H. 22H15 dim 16H30

cinémercredi

19 novembre.
 TETE DE PIOCHE (Laurel & Hardy) 14H30
 HOLLYWOOD, HOLLYWOOD (comédie musicale) 17H
 26 novembre.
 TRAIN POUR LA STATION CIEL 14H30
 LA PLANETE INTERDITE (S.F.) 17H.

F.J.T. Bd Vincent Cache

Jeudi 27 novembre.
 A FORCE ON S'HABITUE (Gallepe) : Des jeunes de 13 à 20 ans parlent de leur vie sur horizon de béton et de chômage...

beaulieu

Vendredi 21 novembre.
 21H-sam à 22H30
 EXTERIEUR NUIT (J. Bral)
 Samedi 22 nov. 20H15 et dim 14H30
 LA FUREUR DU DRAGON (B. Lee)
 Mercredi 26 nov. 14H30 - vendredi 21H - sam 20H15 et 22H30 - dim 14H30
 LE DERNIER METRO (Truffaut)

appolo

LA CITE DES FEMMES (Fellini) 14H05 16H45 19H55 22H30 V.F.
 SHINING (Kubrick) 13H45 16H 20H 22H30
 LE COUP DE PARAPLUIE (Oury) 13H55 16H45 19H40 22H30
 LE DERNIER METRO (Truffaut) 14H20 16H45 20H05 22H30
 CHERCHEZ L'ERREUR 13H55 16H45 19H45 22H30

cinémathèque

Bonvel.
 L'AGE D'OR (1928) 20H
 ELLE (1953) 22H
 Gérard Blain.
 mardi 25 : UN ENFANT DANS LA FOULE (1975) 20H - LE PEL ICAN (1979) 22H
 mercredi 26 : LE SECOND SOUFFLE (1977) 20H suivi d'un débat avec l'auteur.

concorde

MA BRILLANTE CARRIERE (Aust. Armstrong) 20H dim 14H
 LES CHEMINS DANS LA NUIT (Zanussi V.O) 20H15 et 22H30 dim : 14H et 16H30
 CASABLANCA (avec H. Bogarth) 20H15 dim : 14H
 L'EMPIRE DES SENS (Oshima) 20H15 dim : 16H30
 LILLI LA TIGRESSE (W. Allen) 20H et 22H15 dim : 14H 16H30
 THE ROSE (Rydell) 22H30 dim 16H30

gaumont

TROIS HOMMES A ABATTRE (Deray) 14H10 16H15 18H20 20H25 22H35 sam : 0H30
 LES CONTES GALANTS DE JEAN DE LA FONTAINE (Beirazeraf) 14H 16H20 20H 22H20 sam 0H30
 RENDEZ-MOI MA PEAU (Schuman) 13H45 15H55 18H05 20H15 22H25 sam 0H30
 TENDRES COUSINES (Hamilton) 13H50 15H55 18H 20H05 22H10 sam 0H15
 VOULEZ-VOUS UN BEBE NOBEL (Pounet) 14H 16H 18H 20H 22H sam : 0H

CRITIQUES

SAUVE QUI PEUT

①

De grâce, épargnez le lecteur des commentaires dont certains films de la semaine sont affublés ! Ces babillages prétendus cinématographiques ressemblent trop à des mauvais comptes-rendus d'élève de 5ième. Pire, on croit lire parfois la "causerie" d'un bulletin paroissial, avec les relents de moralisme qui s'imposent. Reste à substituer aux "moralement dangereux", "à voir en famille", un catalogue d'onomatopées telles que "Bouu !" "ouaah!" "caca !".
 Ce serait, en l'occurrence, plus viable pour l'esprit du lecteur normalement intelligent donc décemment informable, que l'indigente littérature qui couvre et écrase l'actualité du cinéma.
 Je me garderais donc bien de remettre en cause le contenu des "critiques" puisqu'il n'existe pas, et c'est précisément son absence que je regrette. Enfin quoi ?

Vos lecteurs SONT-ILS DES ANES, pour qu'on les abreuve des lieux communs les plus éculés (comme le dit si bien la formule), d'insupportables redondances ? Les causeries dinoche par leur affligeante médiocrité tiennent le lecteur pour imbécile. Il y sévit l'art du "euh.." accouchant inévitablement d'un stéréotype. Quand on n'a rien à dire, il faut saisir l'occasion de se taire. Histoire d'éviter de navrantes rédactions du genre : Godard, "le couple" nia-nia-nia... Comme si, "sauve qui peut... la vie" était un film sur le couple ; comme si l'art n'était pas une réflexion sur la mort. Pardi !

Je sais que, plus dans le but d'alléger le travail des rédacteurs que par souci démagogique, les choses du ciné sont "confiées" aux lecteurs. Très souvent. Voudrais-je parler en vos colonnes du dernier

bouquin d'Edgar Morin ou, que sais-je, le dernier [redacted], que je m'en verrais bien incapable.. Je sais aussi que les gens qui font leur "billet" ne se proposent pas d'amorcer un débat contradictoire. Il font donc ce qu'on appelle une "information" pour qui ?
 Qu'on ne me ressasse plus le sempiternel couplet "certains-n'ont-que-ça-comme-infos-régionales. C'est ça ! Entre deux vaches à traire. Ouf ! APL miko - Entre une réunion syndicale et la lassitude du regard de sa femme. Tip ! APL-topset. Sur une île déserte, barbu, tout nu. Seul ? Non! clik ! APL-wonder. Ça c'est du mépris... Cela ferait sans doute l'objet d'un tout autre débat et la façon dans l'APL d'aborder l'information cinématographique s'inscrit parfaitement dans ce débat. Merde ! Les critiques de O.F ou Presse O. sont autrement

plus pertinente et honnêtes (') fussent-elles de la très réactionnaire L.F. Hervieu.

En clair, on ne vous demande pas d'avoir la plume alerte de feu J.L. Bory, mais on peut, sans être percutant, être succinct (c'est votre cas) tout en étant laconique, (rires dans la salle...) Tout cela par respect du client. Client qui, traité ainsi n'attend pas les "papiers" de l'APL pour prendre le risque de se perler le bout du nez à l'heure de trainer sa queue devant quelque Gaumont. Pour finir, je vous ferai un procès d'intention au sujet du dernier comme on attend Godard au virage.. Fellini et tant pis pour moi si, par la suite, le commentaire que vous en ferez vient à vous innocenter. J'attends donc ce commentaire comme on attend Godard au virage.. P'têt qu'il y aura d'écrit "Fellini-oedipe mal résolu" - "phantasmes", gros dam'. P'têt' que vous vous fourvoyez dans un discours désuet

Godard et Huppert durant le tournage.



réponse.

sur le féminisme. Peut-être... que le tout sera coiffé par le Fellini-qui-ne-se-renouvelle-pas. Dame ! C'est que le pauvre Federico a la mauvaise manie de persister à croire qu'il s'appelle Fellini, qu'il fait, à ce titre, du Fellini pas du Jean Paul II; ni du Trucmuche. Il fait du Fellini comme on fait du cinéma, et comme vous, feriez bien d'en parler un peu.

■ Beaupère.

On peut posséder du vocabulaire, pratiquer l'amalgame, pousser jusqu'à la provocation. On peut reprocher aux autres ce que l'on pratique soi-même... Mais ce terrain là de la querelle intellectuelle ne peut être que stérile. "... aidez moi, pauvre critique à voir sans me mentir, et à apprendre à voir sans concession" J.L. Bory.

■ P.& Cui-Cui.

2

SI ON PARLAIT DE "SAUVE QUI PEUT LA VIE"

I.R - Dis-donc, t'as lu le compte-rendu du film de Godard dans l'APL?

M.G - Pseudo compte-rendu tu veux dire. "Sauve qui peut la vie", penses-tu, c'est une histoire qu'il connaît celui qui écrit "l'incommunicabilité, les problèmes de couple, de sexualité" etc

I.R - Le coup de force c'est que dans ce film il n'y a pas d'histoire au sens où on l'entend d'habitude ; c'est plutôt celui qui présente "Sauve qui peut la vie" qui invente une histoire et l'impose en même temps.

M.G - Ce qui m'a semblé intéressant c'est justement ce qui n'est pas dit dans l'APL : Godard met en scène son point de vue d'homme qui a des fantasmes et qui les montre en tant que tels (même si, pour le faire, il utilise la ruse). Il montre la liaison entre fantasmes dominants et prostitution avec tout ce que cela comporte de silence institutionnalisés ou pas. C'est d'ailleurs en tant que client qu'il nous donne à voir la prostitution (pas si fréquent !) et comme il a aussi une vie de couple, l'intérêt du film c'est de montrer, me semble-t-il, que le même est à la fois et en même temps amant, amoureux, violent, client, père rêveur...

I.R - d'inceste et de viol. Godard expose tout ça et s'en tire en jouant sur le fait que son film est semi-autobiographique : Jean Luc Godard devient "Paul Godard", c'est-à-dire un personnage partiellement

factif ; dans le film, il a une fille, celle-ci ne sert qu'à montrer la violence du désir d'inceste.

M.G - De plus ce même "Paul Godard" ne joue pas le plus mauvais rôle ; le metteur en scène utilise d'autres personnages, des bourgeois d'affaires, pour nous donner à voir la "réalisation" des fantasmes de mecs qui font marcher la machine de la prostitution... Prostitution qui n'est ni un accident ni marginale dans "Sauve qui peut la vie". En même temps ce point de vue de client est bien différent de celui qui nous a été donné par les femmes qui sont ou ont été prostituées : les humiliations, les violences, les avortements, les viols, les tortures, les maquereaux, les flics sont déniés en partie ; ils sont entrevus, un tout petit peu, par exemple à travers la scène du PDG qui dirige un scénario à quatre et qui fait répéter à "Nicole" (après lui avoir refusé le nom d'emprunt de "Marylyne") : "Mes nichons ne sont pas fantastiques".

I.R - Il y a une chose que je voudrais dire encore : ce n'est pas un film féministe, ça ne se présente pas comme tel et ça montre bien qu'il est impossible au dominant de prendre la place de la dominée. Ce qu'il peut faire au plus (et qu'il fait d'ailleurs) c'est de montrer qu'en face les femmes existent et qu'il y a des résistances. Tu te rappelles la scène à la sortie de télé où il y a le couple qui s'enlace (avec un ralenti qui là comme ailleurs fait sens), le couple qui se dissocie, la femme qui

s'affronte à l'homme. Un autre exemple : Isabelle Huppert - prostituée qui se raconte ce qu'elle a à faire chez elle (voix off) pendant le boulot.

M.G - Il y a aussi bien des choses discutables, par exemple la façon dont Godard a besoin d'une féminité (proche de la nature bien sûr !)

I.R - Quand il imagine aussi que la prostituée se trouve dans la situation du maquereau (Isabelle Huppert et sa soeur).

M.G - Et l'utilisation de Marguerite Duras alors ! Tu te rappelles la poésie de Godard : "Quand je vois un camion je pense à une parole de femme". Sans parler de sa "collaboratrice" déterminante pour la prise de vue et la décomposition de l'image : je veux dire Anne-Marie Mieville, effacée - utilisée.

I.R - Par ailleurs ce que je trouve rigolo, mais triste dans le texte de l'APL c'est qu'on dise "Godard vieillit mal"... Ça sous-entend au moins que jeune, on ait tous ces rapports d'oppression tranquille - à l'aise.

M.G - Moi ce que j'aime c'est la belle conscience qui, face à un tel film, se dit : "C'est l'incommunicabilité mon pauvre monsieur". LE Cinéma c'est LA vie et LA vie c'est LE Cinéma

I.R - Tu veux dire qu'on nous fait du cinéma ?

■ Isabelle R. et Maryse G.

AGENDA

MERCREDI 19

- 18h à 19h : PERMANENCE groupe libération homosexuelle. Librairie 71.
- 17h30 à 19h30 : PERMANENCE des "Amis de la Terre" 32 quai Malakoff
- 14h à 19h : exposition "COMMENT CHOISIR LE JOUET". Château de la Gobinière 49 av Félix Vincent. Orvault.
- 20h30 : réunion débat "La Toponymie d'origine Bretonne en L.A." au CERCLE CELTIQUE d'Orvault, la Botte d'asperges. Entrée gratuite.
- 21h15 : CHIEFTAINS. Du traditionnel irlandais très "roots". Al'auditorium du conservatoire. Location Nantes musique rue du vieil Hopital
- 17h à 20h : Centre Femmes, 3 rue Conan Mariadec. (permanence emploi)
- Concert DANGERS annulé : le bassiste est à l'hosto pour appendicite aigue + péritonite. (quand on joue avec ses tripes, ça fait mal) Le Globe reporte le concert en décembre.

JEUDI 20

- 20h30 : centre Neptune. "Pour la candidature de JEAN CLAIR NIBART" Organisée par "Réalité humaine" comité de soutien à la candidature J.C. N.
- 21h : "ORCHESTRA ALLIGATOR" un quintet de jazzmen traditionnel, Boniface au percussions. Le Chalet Rte de la Jonelière (campus universitaire).
- 20h30 : réunion commission "OU EN EST LE FEMINISME ?" Centre des femmes, 5 rue Conan Mériadec.
- 14h30 : "THEATRE ET POESIE AU MOYEN AGE" par René Clermont. Maison de la culture.
- 19h30 : réunion "PAS ROLE D'HOMME" chez Gaëtan Renou, 66 rue d'Allonville.
- 20h30 : concert MUSIQUE POPULAIRE BRETONNE, organisé par l'association Dastum, pour le venue à Nantes du Gallois QWYNFOR EVANS.
- 22h : GASHUNG au Macumba.
- 21h : "FESTIVAL DU FILM DU SKI", cinéma le Paris, 28 rue du Gal Buat.
- Soirée jazz au Chalet, rte de la Jonelière avec les Alligators 15F.
- 21h : "MELI MELO" dernière création du Galion salle du Jamet.

VENDEDI 21

- 21h : "METROPOLIS" de Fritz Lang salle de la Mairie Maison/Sèvre.
- 14h30 et 20h30 : BALLET DE L'OPERA de Nantes, avec l'orchestre philharmonique des Pays de la Loire. Théâtre Graslin. renseignements : 1 rue Molière. Prix de 7 à 40F.
- 14h30 : "THEATRE ET POESIE DU MOYEN AGE" par René Clermont Maison de la culture.
- 20h45 : Concert de MUSIQUE BOLURENE, théâtre Municipal de St Sébastien. Prix 10F chômeurs, 3e âge, 15F, adhérents et 20F.
- 20h30 : réunion débat "JUSTICE ET LIBERTE" au CES René Guy Cadou Ancenis avec la participation d'avocats du S.A.F. de magistrats et d'éducation.
- 17h30 : Piquet de protestation et MANIFESTATION devant l'ambassade d'Angleterre. Comité soutien Prisonniers Irlandais

SAMEDI 22

- 14h30-17h30 et 21h Film et Récit "LES ANTILLES D'ILE EN ILE" par Connaissance du Monde Salle Vasse rue Colbert Prix 19F.
- 21h : ANNA PRUCNAL (Variétés). grande salle, Maison de la Culture.
- 21h : musique avec SOHIER ET FELIX THIEFAINE - La Frébaudière à Orvault 25F.
- 21h : FARID CHOPEL au théâtréquipe dans "Présentation aux docks" renseignements : La Chamaille, 5 rue du Ballet tél 29.24.27.
- 14h à 19h : exposition "COMMENT CHOISIR LE JOUET", château de la Gobinière, 9 av Félix Vincent Orvault.
- 21h : "MELI MELO" dernière création du théâtre du Galion salle du Jamet.

DIMANCHE 23

- 15h 17h30 et 21h : Conférence-film "NEPAL... ROYAUME HIMALAYEN" La vie des villages et des hautes vallées aux flancs du majestueux Himalaya, Salle Francine Vasse avec Pierre de Arceluz.
 - 16h45 : "C'EST MALIN" par la troupe théâtrale Bonne Garde. Salle Bonne Garde 20 rue du Frère Louis Nantes St Jacques.
- N'oubliez pas chaque dimanche matin de 10h à 13h Emission RADIO LIBRE 44 97 MHZ en F.M.

LUNDI 24

- 20h30 : Film "SACCO ET VANZETTI", soirée organisée par Amnesty International dans le cadre de sa campagne contre la peine de mort. Salle Vasse.

MARDI 25

- 14h30 : théâtre. création mondiale "L'ESCALADE" de Victor Haïm. Maison de la Culture.
- 20h30 : réunion COMITE DE SOUTIEN aux prisonniers politiques IRLANDAIS. Centre social de Malakoff
- 21h : "MELI MELO" dernière création du théâtre du Galion, salle du Jamet.

MERCREDI 26

- 20h : "MARVIS MARTIN" soprano, 1er récital en France de la jeune cantatrice noire américaine. Théâtre Graslin. Prix 15F. Renseignement 1 rue Molière.

JEUDI 27

- 21h : GERARD FERCHAUD Chroniqueur du présent : "les z'obsédés textuels" interprète Bobby Lapointe. Francis Blanche. Pierre Louré. Le Chalet rte de la Jonelière (campus universitaire).
- 20h30 : "SOIREE D'OPERA" par les jeunes musicales de France. Salle Vasse rue Colbert.
- 18h : réunion commission "ECOLOGIE POPULAIRE" des Amis de la Terre 32 quai Malakoff
- 20h30 : réunion "pour la CANDIDATURE DE BAUDY aux présidentielles" organisée par le PCML. Fraternité Protestante rue A. Duchaffault.

VENDEDI 28

- 21h : "HOMMAGE A SAMSON FRANCOIS" avec les solistes de l'Opéra de Paris et les choeurs de l'Opéra de Nantes. Auditorium de Nantes.
- 14h et 15h30 : "JIRI STRIVIN" musicien, est capable de passer de la musique classique au jazz. Théâtre municipal de Rezé.
- 21h : APARTHEID NOT, MJC de Rezé. adhérents 20F non adh 23F.
- 20h30 : SOIREE CABARET avec Jean Luc Roumier et Arnaud Maisonneuve, guitariste brestois (Ils font partie de la guitare américaine country) et Erwan Lebreun, guitariste flamenco humoriste et conteur. Organisée par l'association des habitants de la Bugalière. Ferme de la Bugalière.

SAMEDI 29

- 21h : FEST NOZ à la MJC de Rezé Participation 10F.

stages

peinture

- La MJC de St Herblain organise le samedi 22 et le dimanche 23 nov. un stage Dessin et Peinture. Ce stage s'adresse à toutes les personnes intéressées. Il a pour but de donner ou de redonner le désir de s'exprimer pleinement par le dessin et la peinture, quelque soit le niveau de chaque participant. Les repas pourront être pris à la MJC. Le coût du stage est de 90F plus la carte MJC Aucun matériel n'est exigé. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la MJC av Alain Gerbault 44800 St Herblain 76 67 26.

pédagogie des mathématiques

- 22 et 23 nov : Les facteurs de blocage dans l'apprentissage des mathématiques. Renseignement à CPO 79370 CELLES/BELLES Tel (49) 26.80.44.

exposition

Images Innées (des survivants de l'ex Clic Glac et d'autres producteurs d'images) du 15 nov au 15 décembre au Romarin 105 rue Paul Bellamy.

PAS ROLE D'HOMME

Des mecs se réunissent qui refusent l'impasse des rôles traditionnels homme/femme/ Confronter les expériences entre mecs, pour prendre conscience collectivement de notre comportement quotidien, pourquoi pas changer aussi nos rapports en en parlant en se faisant à bouffer ? Grosses bises, la prochaine rencontre se fera chez Gaëtan RENO, 66 rue d'Allonville le jeudi 20 nov à 19h30.

VENDEE

- Vendredi 21 : centre socio culturel des Pyramides la Roche/Yon 20H : soirée Poésie affichée organisée par SOC et FOC.

théâtre

- Vendredi 21 21H la Roche théâtre municipal "Adience et Vernissage" de Vaclav Havel mise en scène par Stéphan Meldegg
- Mardi 25 le théâtre du Totem sera à l'école du ROC (se renseigner auprès de l'école).

Chanson-musique

- Mardi 25 FJT Arago 20h30 La Roche soirée cabaret avec Michel Genson.
- Mardi 25 au café le Nivillace pl du marché 20h30 la Roche soirée cabaret avec Purnot la Rosé.
- Vendredi 28 Ecole des Pyramides la Roche 20h30 "NAPHTALINE"

Cinéma

- Mardi 25 Fontenay le Comte théâtre municipal 20h45 le ciné-club présente "La pensaison".
- cinéma le Concorde la Roche/Yon jusqu'au 27 : Extérieur Nuit de Jacques Bral
- jusqu'au 25 : "La fureur sauvage" de Richard Lang
- jusqu'au 30 "Chercher l'erreur" de S. Korber

Soirée-conférence

- Samedi 22 : salle de la FOL la Roche 20h30 organisé par groupe vendéen d'étude préhistorique "Industrie Antique du sel dans nos régions"
- Sans oublier que la quinzaine d'information sur le nucléaire se poursuit (organisée par le CRIN comité régional d'information sur le nucléaire)
- Le 20 : L' ATAC, place Albert Ier, 20h30 La Roche "énergie nucléaire et Pollution".
- Le 28 : m'endroit "aspect économique et énergétique du programme nucléaire".

